www.grandlyon.com

GRAND LYON MAGAZINE

n°18

communauté urbaine

janvier 2007

Les grands projets réalisés. Les grands progrès accomplis.

DÉVELOPPEMENT

une métropole attirante

AMÉNAGEMENT

une métropole épanouie

CADRE DE VIE

une métropole responsable

SOMMAIRE

n°18

GRANDLYON communauté urbaine

N° 18 janvier 2007
Direction de la communication
20, rue du Lac - BP 3103 - 69399 LYON cedex 03 - Tél. 04 78 63 46 19
magazine@grandlyon.org

Directeur de la publication Jean-François Lanneluc
Rédactrice en chef Gaëlle Rougemont / **Rédaction** Agence de Presse NF2 / **Photos** Jacques Leone / Camille Pérez / DR / **Couverture** Kalyana / **Maquette** Magazine / **Mise en page** PLB Communication / **Impression** Fot / **Tirage** 610 000 exemplaires / Dépôt légal en cours.

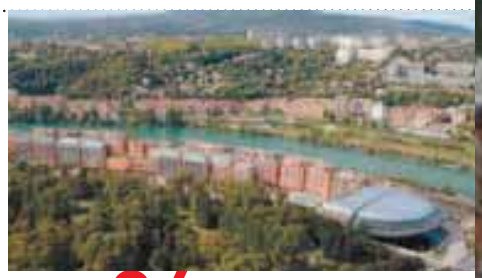

04
Développement
Une métropole attirante

18
Aménagement
Une métropole épanouie

QUESTIONS

Bernard Devert

Fondateur d'Habitat et Humanisme

Bio express'

1987 : ordonné prêtre du diocèse de Lyon.
1985 : création de l'association Habitat et Humanisme.
En 20 ans, cette association contre le mal-logement a logé plus de 7 000 familles dans des quartiers socialement équilibrés

Bernard Devert est également aumônier du Centre Léon-Bérard et animateur de l'association Pierre Angulaire.

Vous luttez pour l'accès au **logement pour tous**. Concrètement, comment les choses évoluent-elles dans l'agglomération ?

« Le marché du logement est sous tension. Le rapport du Groupe d'Initiatives pour l'Intégration dans la Ville (GIPIV), créé à l'initiative de Gérard Collomb et de son conseiller communautaire, Louis Levêque, souligne que le parc privé est de moins en moins accessible. Deux chiffres : les logements pour les personnes à faibles revenus représentaient, il y a dix ans, 50 % du parc privé. Ils ne sont plus que 10 % actuellement, nombre de bailleurs ne renouvelant pas les conventionnements. Le développement n'éradique pas la pauvreté ; paradoxalement, il l'accroît. L'accès au logement doit donc s'imposer comme un droit effectif et non comme un exploit. Il faut aussi que soit poursuivie la politique de mixité mise en œuvre par le Grand Lyon, sans laquelle il n'y aura pas de cohésion sociale. La culture « du même » ne peut ouvrir que sur des communautarismes destructeurs des liens, et à ce titre, il convient de saluer l'action des élus pour inscrire une vraie mixité sur le quartier de la Confluence, par exemple.
Le potentiel de développement que connaît l'agglomération doit aussi inviter à une attention pour que l'ambition légitime de devenir une grande métropole européenne ne s'accompagne pas d'une déchirure de l'espace. La ville et son agglomération sont appelées à s'étendre, mais non sans danger pour les pauvretés. La mémoire de Lyon doit orienter son avenir pour que soit préférée à la prétention d'être « capitale de ceci ou de cela », l'ambition d'être le modèle d'un « vivre ensemble ». Cette perspective n'est pas sans difficulté, mais elle n'est pas sans grandeur. »

Philippe Marcel

Président d'Adecco Holding France et administrateur d'Adecco Monde

Bio express'

Novembre 2006 : nommé président du Conseil d'administration de l'Aescra, association gestionnaire d'EM Lyon

Depuis 2002 : président d'Adecco Holding France et administrateur d'Adecco Monde

Depuis 1997 : président-directeur général d'Adecco France

1976 : diplômé d'EM Lyon

32

Cadre de vie
Une métropole responsable

Dessins préparatoires au projet « Seven Days Hotel » par Fabien Verschaere

43
Agenda

44

Les maires du Grand Lyon

Rubriques

2 Questions d'actu
4 Une métropole attirante
18 Une métropole épanouie
32 Une métropole responsable
43 Agenda
44 Les maires du Grand Lyon
46 Tribune
48 Pratique

D'ACTU

Quel regard portez-vous sur le développement économique du Grand Lyon ?

« La vitalité de notre économie a été formidablement mise à l'honneur avec l'obtention de cinq pôles de compétitivité, dont un de niveau mondial. Ce travail en réseau et les projets en découlant confèrent à l'agglomération une image de modernité et d'innovation susceptible d'attirer des entreprises, de nouveaux chercheurs et étudiants. Le Grand Lyon est très certainement l'un des moteurs de ce processus ; il a été capable de réunir les acteurs et de les mettre sous tension.
Dans cette dynamique, je remarque également qu'une culture entrepreneuriale émerge : les créations d'entreprises n'ont jamais atteint un tel niveau. C'est le résultat d'une prise de conscience collective, qui a poussé les collectivités et les structures spécialisées à mettre en place des démarches et des actions de sensibilisation incitant les porteurs de projet à franchir le pas. Les grands groupes ne sont pas les seuls à dynamiser l'économie, il faut compter sur l'ensemble des PME et des TPE, fortement créatrices d'emplois.
Attirer de nouveaux centres de décision à Lyon s'avère en effet décisif pour l'intérêt général ; il faut pour cela faciliter les liaisons de communication, notamment aéroportuaires. Les efforts accomplis sur la plateforme Lyon-Saint Exupéry vont dans le bon sens et isolent de moins en moins Lyon du reste du monde mais ils doivent encore s'intensifier. Lyon acquiert une dimension européenne en se dotant d'équipements dignes de ses ambitions. C'est indispensable pour gagner en compétitivité et en attractivité mais le chemin reste long pour atteindre les premiers rangs. »

Président de la Communauté urbaine de Lyon

Gérard Collomb

Quels sont les axes qui ont guidé votre action ?

Tout au long de ce mandat, grâce à la majorité de projet que nous avons su former, à l'engagement des élus des 55 communes du Grand Lyon, nous nous sommes donné pour exigence de relever les défis de ce début de siècle.
Au premier rang de ces défis : la compétition toujours plus exacerbée que se livrent les villes et qu'induit la mondialisation.
Garantir le développement de nos entreprises, favoriser la création d'emplois, attirer de nouveaux ménages, assurer un développement scientifique, économique, culturel, urbain : tels sont les enjeux de cette compétition.
L'obtention de pôles de compétitivité, le développement de notre aéroport ou le lancement de grands projets contribuent à cette attractivité.
Mais cette compétition ne se réduit pas à afficher de bonnes performances, elle doit être responsable.
La prise de conscience des dangers que court la planète en matière d'environnement et de montée des inégalités, nous invite à construire pour les générations actuelles et futures, une ville accueillante, juste, agréable à vivre et favorable à tous.
La politique menée par le Grand Lyon depuis 2001 en matière d'habitat, de renouvellement urbain, d'espaces publics et naturels, de transports en commun, de déplacements doux pose les jalons d'une métropole durable, équilibrée et solidaire.
Enfin, faire le choix de la compétition responsable c'est se donner une mission : celle d'apporter une contribution positive aux enjeux du 21ème siècle.
Cette contribution sera d'autant plus décisive que nous prenons depuis 6 ans le pari de faire de la métropole une «ville laboratoire» suscitant l'émergence d'innovations scientifique, artistique, industrielle, sociale, environnementale et citoyenne.

UNE MÉTROPOLE ATTIRANTE

La mondialisation renforce le phénomène de métropolisation, qui consiste en une concentration des activités et des populations dans quelques grands pôles urbains reliés entre eux.

Dans ce contexte, l'enjeu pour une agglomération comme celle de Lyon est d'appartenir à ce réseau, d'y être en bonne place, pour prospérer, attirer des fonctions de décision, des richesses, des emplois et des populations.

Cela nécessite de développer son accessibilité, ses infrastructures de transports comme Lyon-Saint-Exupéry, ses équipements de congrès comme Eurexpo ou la Cité internationale avec l'Amphithéâtre, de générer de grands projets (Confluence, les berges, Carré de Soie, entre autres), des pôles de compétitivité (5 dans l'agglomération) et des événements de renommée internationale (Les Biennales, la Fête des Lumières, Pollutec). Mais aussi, cela exige de s'intégrer dans les grands réseaux de villes internationaux tels les Eurocités, dont Lyon assure la présidence depuis novembre 2006.

Enfin, le secret de la réussite de la métropole lyonnaise réside, pour beaucoup, dans sa capacité à construire des partenariats, à animer une gouvernance féconde avec les acteurs de l'économie au travers de « Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise » et à tisser des coopérations fortes, que ce soit dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) ou à l'international avec de nombreuses villes de pays en développement. Point d'orgue de cet esprit de solidarité et de coopération, le choix de Givors et Grigny de rejoindre le Grand Lyon le 1er janvier 2007.

Adopter l'**esprit d'entreprise**

COMPÉTITION **« Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise », une organisation unique en France au service des entreprises et de leur croissance.**

L'agglomération met les bouchées doubles pour relever son grand défi économique : figurer parmi les métropoles les plus actives et attractives d'Europe. Dans cette optique, les principaux partenaires de l'entrepreneuriat* se sont regroupés au sein de « Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise » pour promouvoir le territoire à l'international et offrir un programme complet en faveur du développement des entreprises et du renforcement de leur compétitivité. Ce réseau unique en France s'engage sur de multiples fronts, que ce soit le soutien à l'implantation d'activités, à l'innovation et à l'installation de jeunes PME, ou l'aide aux cinq pôles de compétitivité.

Ainsi, en l'espace de trois ans une vingtaine d'actions a vu le jour. Parmi elles, les créations de la Maison de l'entrepreneuriat à Écully, où les créateurs trouvent les clés pour concrétiser leurs projets, et de l'Espace Numérique Entreprises (ENE) pour l'amélioration de l'usage des nouvelles technologies dans les PME.

Une charte de développement local a également été signée avec la Fédération des associations d'entreprises des zones d'activités de l'agglomération, définissant un ensemble de politiques de développement, dont la requalification des zones industrielles.

Neuf territoires (Chassieu, Craponne, Lyon-Nord, Meyzieu-Jonage, La Mouche, Lyon Sud-Est, Perica, Vallée de la chimie et Vaulx-Décines) sont concernés par ces requalifications pour un budget de 25 millions d'euros sur 2003-2007. Par ailleurs, chaque conférence des maires bénéficie d'un développeur en charge de coordonner les actions au niveau local. Les premières opérations ont porté sur l'animation des zones franches mais aussi sur la promotion de l'emploi. En 2005, cette proximité a permis de suivre 700 entreprises et d'accompagner 570 programmes d'implantation. ■

« Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise » : un réseau au service de l'attractivité économique de l'agglomération.

** Partenaires : Grand Lyon, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers du Rhône, MEDEF-Rhône, CGPME, Pôle Universitaire Lyonnais*

750 000

Le nombre d'emplois recensés dans les 122 000 entreprises de l'agglomération.

Source : Insee, janvier 2006

Soutien à l'innovation

Forte de 2 000 entreprises high-tech, 10 000 chercheurs, 500 laboratoires, 17 grandes écoles et 4 universités, la métropole est le 2e pôle universitaire français.
Pour développer ce potentiel et soutenir l'innovation, a été mise en place la démarche « Lyon Métropole Innovante ».
À la clé : le lancement en 2007 d'un Pôle de recherche et d'enseignement supérieur rassemblant l'ensemble de ces structures sous la bannière « Université de Lyon », pour une visibilité et une attractivité internationale renforcées.

Connecté !

Lyon-business.org, portail économique de l'agglomération, est en ligne depuis juin 2005. Cette plateforme de services s'adresse aux entrepreneurs, aux investisseurs et aux créateurs recherchant une information économique qualifiée. Elle a été récompensée par le prix e-territoires décerné en 2006 lors des journées européennes de l'administration économique.

Délocalisations publiques

Ils ont choisi Lyon pour s'implanter : l'École Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines, le Centre mondial de surveillance et d'alerte épidémiologique de l'OMS, le Centre de maintenance des TGV, le Centre international de formation des vétérinaires officiels, l'École nationale des contrôleurs du Trésor public, l'extension d'Interpol…

Les grands aussi !

Dix-neuf grands groupes, dont Rhodia, Merck ou Sanofi Pasteur, bénéficient d'une déclinaison personnalisée de l'offre économique du Grand Lyon. Au programme : un accompagnement pour les questions d'immobilier, de foncier, et un suivi particulier de la qualité du service rendu par le Grand Lyon dans les domaines de la propreté, de la voirie…

Lyon : le bon choix **immobilier**

IMPLANTATION **Avec des coûts salariaux et immobiliers inférieurs à ceux de Paris et un parc conséquent de 4,6 millions de m² de bureaux, Lyon présente de nombreux atouts pour séduire les entreprises.**

Selon un sondage réalisé en octobre 2006 par TNS Sofres, Lyon se place en première position des agglomérations françaises les plus attirantes pour implanter ou développer de nouvelles activités économiques. Avec des coûts salariaux et immobiliers inférieurs à ceux de la capitale, un parc de 4,3 millions de m² de bureaux équivalent à celui de Barcelone et une offre complète, Lyon ne manque pas d'atouts pour attirer les entreprises. Pour preuve, les implantations en région lyonnaise ont progressé de 20 % en 2005. Une année record pour l'Agence pour le développement économique de la région lyonnaise (Aderly) qui a accompagné l'installation de 55 entreprises, dont 60 % à capitaux étrangers, séduites par l'offre lyonnaise.

Principal acteur de l'aménagement foncier, le Grand Lyon joue un rôle majeur dans la production de ces sites d'accueil adaptés à la typologie des entreprises et à leurs différents secteurs d'activité. Dans le cadre des pôles d'excellence, les entreprises se voient ainsi proposer des opportunités immobilières dédiées, favorisant les échanges et la coopération interentreprises à proximité des pôles universitaires et de recherche. Par exemple, dans le secteur des biotechnologies, trois grands projets prennent corps : le Biopôle de Gerland, le Bioparc et le Parc technologique où peuvent s'implanter aussi bien des jeunes pousses que des multinationales. ■

Lyon est la métropole française la plus attractive pour les implantations d'entreprises.

Question à...

Frédéric **Turner**

Directeur général de Genzyme France

Pourquoi avez-vous choisi d'**implanter** une unité de **bio-production** à Gerland ?

Nous avons signé en novembre 2006 un compromis de vente visant à l'acquisition d'un terrain de 3,7 hectares pour l'implantation d'une unité de bio-production dans le parc d'activités Lyon TechSud. Ce projet mené en partenariat avec le Grand Lyon et l'Aderly s'inscrit dans un contexte d'expansion important de notre activité globale de production d'anticorps. Le savoir-faire, la maîtrise technologique locale, ainsi que la dynamique du pôle de compétitivité Lyon Biopôle nous ont guidé dans notre choix. Dans l'environnement du parc d'activités, nous serons en contact avec les principaux leaders mondiaux en santé humaine et animale, ainsi qu'avec plusieurs centres de recherche avec lesquels nous pouvons imaginer toutes sortes de collaborations.

200 000

Le seuil des 200 000 m² de bureaux placés (vendus/loués) a été franchi en 2006, soit une hausse de 48 % depuis 2002, ce qui classe l'agglomération lyonnaise 2e place immobilière française.

Renouveau de la Vallée

Entrée majeure de l'agglomération et site à forts enjeux environnementaux et économiques, la Vallée de la Chimie, d'une superficie de 470 hectares, a connu de profondes évolutions ces dernières années. Plus de 2,7 millions d'euros sont ainsi investis sur la période 2004-2007 afin de mener à bien des aménagements destinés à améliorer l'accessibilité et la sécurité.

© Arkéma

Une véritable **pôle** position **économique**

INNOVATION **Cinq pôles de compétitivité se développent depuis Lyon, dynamisant le tissu économique et faisant jaillir de grandes idées dans les entreprises.**

Sur les 67 pôles de compétitivité labellisés par l'Etat en juillet 2005, 16 sont estampillés Rhône-Alpes. Un record ! À elle seule, l'agglomération lyonnaise concentre cinq pôles, dont un mondial, Lyon Biopôle pour la santé humaine et la virologie, et un à vocation internationale, Axelera pour une chimie plus soucieuse de l'environnement. Les autres se nomment : Lyon Urban Truck & Bus 2015 pour le transport de personnes, Imag' Innove pour les loisirs numériques et Techtera pour les textiles techniques. L'enjeu est de taille : dynamiser l'industrie locale et susciter le développement de projets innovants dans les entreprises par la mise en réseau des acteurs, associant industriels et chercheurs.

Le Grand Lyon s'est fortement investi dans cette démarche. Tout d'abord lors de la phase initiale pour constituer les dossiers de candidature puis tout au long de 2006 pour faciliter la structuration et l'animation des pôles. Il participe aujourd'hui au financement des projets de recherche et développement en investissant 13,2 millions d'euros sur 2006-2008. ■

L'agglomération lyonnaise compte cinq pôles de compétitivité, dont un à vocation mondiale

Question à...

Jean-Paul **Bret**

Vice-président du Grand Lyon délégué à la Stratégie globale de développement

Un an après le démarrage des **pôles**, quel est le **bilan** pour l'**agglomération** ?

Les pôles de compétitivité, ça marche ! En témoigne : le nombre important d'entreprises participant à l'un de nos cinq pôles. Par exemple, près de 90 adhérents à Axelera et 40 à Lyon Urban Truck & Bus 2015 dont la moitié de PME. L'un des objectifs, qui était précisément de faire participer les PME aux réseaux d'innovation, est en train de se concrétiser. Les premières retombées pour le Grand Lyon ne se sont pas fait attendre avec, entre autres, la localisation des essais moteurs de Renault Trucks à Vénissieux. Si de grands groupes, qui s'interrogeaient parfois sur la continuité de leur activité dans l'agglomération reconsidèrent positivement leur développement à Lyon, c'est en raison de la visibilité des projets de recherche des pôles.

Une chimie d'avant-garde

Un an après sa labellisation, Axelera a engagé douze projets. L'un d'eux, baptisé Rhodanos, implique 55 partenaires, dont Rhodia, et s'attache à trouver des solutions innovantes en matière de gestion et de traitement des eaux.
Le Grand Lyon s'est engagé à ses côtés à hauteur de plus d'un million d'euros.

LyonBiopôle, le vaccin a pris

Parmi les 55 projets labellisés dans le cadre de Lyon Biopôle, Fiv Vax et MicroVAX, soutenus par le Grand Lyon à hauteur de 1,8 million euros, se détachent du lot. Le premier, piloté par le groupe Merial, met au point un vaccin contre le virus de l'immunodéficience féline, dans le cadre de la recherche contre le Sida. Le second s'intéresse aux infections virales et se développe notamment grâce aux moyens de Sanofi Pasteur.

FUN, le camion du futur

Dans le cadre de Lyon Urban Truck & Bus 2015, Renault Trucks et le groupe Volvo AB ont lancé dès 2005 Full Authority eNgine (FUN), un moteur diesel de camion visant à réduire les émissions et la consommation de carburant. FUN est testé sur le site lyonnais du constructeur et bénéficie du soutien du Grand Lyon à hauteur de 750 000 euros.

© Renault Trucks

Créations en ébullition

MODE Lyon Vision Mode, véritable marque de fabrique de la créativité et de l'innovation locales à travers le monde.

Première région française dans les secteurs du textile et de l'habillement mais aussi deuxième bassin d'emplois de l'Hexagone en bijouterie-joaillerie, l'agglomération s'impose comme un haut lieu de la création et mise aujourd'hui sur cette richesse. Parmi les actions phares engagées sous l'impulsion de Nadine Gelas, vice-présidente du Grand Lyon déléguée au développement et au rayonnement des activités de création, le lancement en septembre 2003 de Lyon Vision Mode, devenu une véritable marque de fabrique de la mode lyonnaise à travers le monde. Plus qu'un label, une stratégie économique qui vise à valoriser et à soutenir la création lyonnaise. « *Jusqu'à présent, l'image de Lyon renvoyait surtout au patrimoine et à la soie. Notre objectif est de faire connaître nos forces créatives en insistant sur leur modernité, explique Nadine Gelas. L'idée est de promouvoir une ville qui crée des concepts et des tendances* ».

Le Grand Lyon affiche ainsi sa volonté de fédérer les énergies, d'encourager les échanges, de mettre en valeur les métiers, les savoir-faire et les initiatives. Sous la bannière Lyon Vision Mode sont rassemblées les forces vives de la création : textile, habillement, bijouterie mais aussi cosmétologie, design, cuir et ameublement. Des événements ou salons comme Print'Or, le Marché de la mode vintage, Lyon Mode City ou encore la Griffe lyonnaise sont l'occasion de donner du relief et de l'ampleur à ces énergies made in Lyon. ■

Sous la bannière Lyon Vision Mode sont rassemblées les forces vives de la mode et de la création lyonnaises.

Griffés Lyon

La Griffe Lyonnaise récompense chaque année, au mois de décembre, les créateurs qui font rayonner l'agglomération par leur talent et leur succès. La soirée de remise des trophées de la Griffe Lyonnaise 2006 s'est déroulée le 11 décembre dernier dans le cadre art-déco de l'espace Citroën rue de Marseille (Lyon 7e). Parmi les lauréats de la promotion 2006 : Philippe Tournaire (mode et accessoires), les Héritiers (design-décoration), Caroline Briel (communication visuelle et graphisme), les Tanukis (multimédia), Philippe Jocteur (gastronomie), Rodolphe Lavenir (artisanat d'art), restaurant Magali et Martin, Géraldine Varichon - La Piscine, collectif Kolle Bolle (jeunes talents), Véra Pilo (griffe du public), Jean-Jacques et Philippe Bernachon (griffe d'honneur) et Alain Schimel - Zilli (griffe d'or).

Tremplin à la création

Initiative unique en France, le Village des Créateurs aide depuis 2001 les jeunes entrepreneurs à s'exprimer et à se lancer sur les marchés de la mode au sens large, du stylisme au design en passant par la photographie. Une quarantaine d'entreprises bénéficie de cet accompagnement, soit en étant hébergée dans les ateliers-boutiques du passage Thiaffait, dans le premier arrondissement de Lyon, soit hors les murs. Ce repaire de la création soutient ses adhérents par des actions telles que l'accompagnement sur les salons professionnels, l'aide dans la gestion de leur entreprise, la mise en place de partenariats industriels ou encore l'organisation de manifestations commerciales. Le Village a également ouvert une boutique baptisée « Tube à essai ». Géré par une quinzaine d'étudiants de l'Université de la Mode, ce lieu propose des vêtements et des accessoires de créateurs français et internationaux.

19 411

Le nombre de visiteurs, dont 11 967 étrangers, du cru 2006 des salons Lyon Mode City et Interfilière. Avec plus de 1 100 marques représentées, dont les plus grandes griffes internationales, ces événements sont des incontournables des filières lingerie et maillots de bain. Chaque année, ils offrent à Lyon une visibilité mondiale et sont à ce titre soutenus par le Grand Lyon.

Faire **éclore** les **talents**

CRÉATION **Le réseau [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] est là pour faciliter l'éclosion de projets de création d'entreprise. Objectifs : talents !**

Né en juin 2004 et unique en France à ce jour, le réseau [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] entend apporter des réponses concrètes et efficaces aux futurs chefs d'entreprise. Objectif : générer un environnement favorable à la création d'entreprise dans l'agglomération lyonnaise.
Ce dispositif s'adresse à tous, quels que soient les domaines d'activité, la capacité d'investissement et l'avancement des dossiers. Grâce à 26 portes d'entrée réparties dans l'agglomération, le porteur de projet a accès à une première information de proximité. Là, un conseiller identifie sa demande et l'oriente vers les interlocuteurs les plus adaptés. De la phase d'accompagnement à l'hébergement en passant par le financement, l'offre de services couvre la totalité des étapes de création, de reprise et de transmission d'entreprise grâce à un important réseau de structures spécialisées.

© Laurence Danière

[Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat], un réseau mobilisé au service de la création d'entreprise.

[Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] édite des guides thématiques (cession, reprise, financements, méthodologie) et participe à de nombreuses manifestations, à l'image du Salon des Entrepreneurs, organisé chaque année avec succès au Centre des Congrès.
Les 22 membres du réseau : la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, la Chambre de métiers et de l'artisanat, le Medef Lyon-Rhône, la CGPME Rhône, le Cif, Créalys, Créons, Oséo, INPI, l'AGF Scop Rhône-Alpes, BG Action Conseil, l'Adie, EM Lyon, Rhône-Alpes Entreprendre, Novacité, Action'elles, RDI, Vouloir Entreprendre, C4, l'Ordre régional des experts-comptables, le Barreau de Lyon et la Chambre des notaires du Rhône. ■

8 872 créations d'entreprises en 2005.

1 entreprise créée = 2,1 emplois.

44 % de création dans les services et 25 % dans le commerce.

20 % des créateurs de l'agglomération bénéficient d'un accompagnement.

Source : Insee

Comme à la maison

Le Grand Lyon et l'Agence Pour la Création d'Entreprise (APCE) ont formalisé en mai 2006 une Maison de la création d'entreprise à la Duchère. Il s'agit de favoriser l'accès de chacun à un projet entrepreneurial grâce à un accueil de proximité. Inauguré en février 2007, ce lieu contribuera au développement d'une offre de services complète dans l'un des quartiers prioritaires de l'agglomération.

Révélateur de dynamisme régional

Avec 14 400 visiteurs enregistrés en juin 2006, le Salon des Entrepreneurs Lyon Rhône-Alpes confirme son succès au fil des éditions. Créé en 2004 en partenariat avec le Grand Lyon, la Région et les Chambres de Commerce et d'Industrie de Rhône-Alpes, cet événement soutient la création, le développement et la pérennité des entreprises régionales et reflète leur dynamisme.

Question à...

David **Eveillard**

Gérant de l'entreprise Pépino

Racontez-nous votre **parcours de créateur** ?

▸▸Pour créer mon entreprise, je me suis rendu en 2004 sur le stand [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] du Salon des Entrepreneurs où j'ai eu un premier contact avec un expert de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon. Sur ses conseils, j'ai contacté la structure Créons avec laquelle j'ai signé un partenariat. Cet organisme, véritable centre de ressources, m'a permis de démarrer mon activité sans formaliser tout de suite une structure juridique. Je voulais d'abord me concentrer sur le développement de mon projet avant de fonder ma société. Enfin prêt, je me suis lancé en août 2006 et Pépino, spécialisé dans le conseil en agro-alimentaire, a vu le jour. [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] permet de savoir où aller et de rencontrer des professionnels de l'accompagnement. On se sent moins seul... ◂◂

Connecté et relié sur tous les fronts !

INFRASTRUCTURES Pas de répit dans la course aux équipements structurants. Aéroport Lyon-Saint-Exupéry, ligne TGV Lyon-Turin, autoroutes... le Grand Lyon est sur tous les fronts.

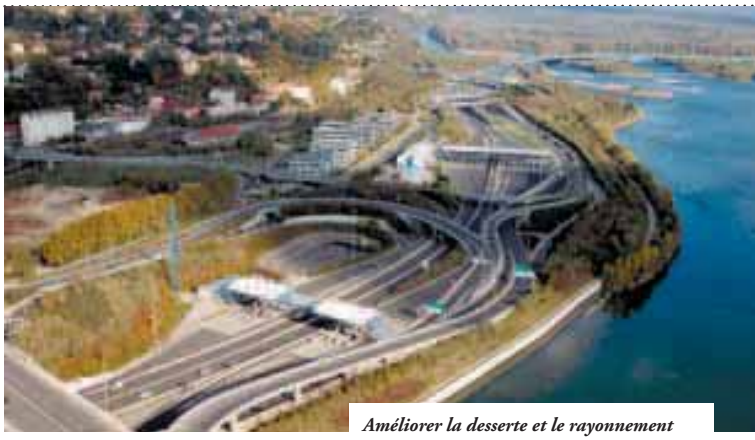

Améliorer la desserte et le rayonnement de l'agglomération tout en la préservant de l'engorgement, tels sont les objectifs en matière d'infrastructures de transport.

Passage obligé d'une grande partie des flux entre l'Europe du Nord et du Sud, la région est certainement l'une des plus accessibles par la route, l'avion, le rail et l'eau. Pas question, pour autant, de verser dans l'autosatisfaction. « *Le Grand Lyon sait qu'il doit améliorer régulièrement ses infrastructures pour accompagner son essor et son rayonnement, ou assurer une meilleure fluidité des déplacements. Un ensemble de grands projets est donc en cours, dont le développement de Lyon-Saint-Exupéry avec l'ambition d'en faire la deuxième porte d'entrée aéroportuaire internationale de France* », indique Jean-Paul Bret, premier vice-président de Grand Lyon, délégué à la Stratégie globale de développement.

Autre dossier stratégique pour les voyageurs et pour le fret, la ligne TGV Lyon-Turin, qui dotera l'agglomération d'une ouverture directe vers l'Italie et l'Europe de l'Est. Le Grand Lyon a signé en 2002 un protocole l'engageant dans ce projet et mène avec la Région Rhône-Alpes des opérations de lobbying auprès des autorités.

La route fait également l'objet de nombreuses avancées pour créer des interactions avec les agglomérations voisines : Contournement Ouest de Lyon, réalisation des autoroutes A45 en direction de Saint-Étienne et A89 vers Roanne... en veillant à ne pas engorger le cœur de l'agglomération. ■

Aéroport : Chiffres clés 2005

6 561 365 passagers

127 659 atterrissages et décollages

52 compagnies aériennes, dont 40 étrangères

79 escales, dont 48 lignes internationales et 31 vols nationaux

38 732 tonnes de fret

De l'oxygène pour La Part-Dieu

La Part-Dieu s'impose comme le premier quartier d'affaires de l'agglomération et le second en France après La Défense. Une position renforcée par la construction de 68 000 m² de bureaux sur la ZAC de Labuire et de 62 900 m² de programmes immobiliers sur le secteur Thiers-Villette.
À proximité immédiate de la gare, la Tour Oxygène s'élèvera en 2009 sur 28 niveaux et proposera 28 000 m² de bureaux et 11 000 m² de commerces.

© Arte Charpentier pour Sogelym Steiner

Décollage en ligne de mire

L'aéroport Lyon-Saint Exupéry déploie ses nombreux projets dans le cadre d'un programme partenarial mené par le Grand Lyon et la Chambre de Commerce et d'Industrie.
Inaugurée en décembre 2005, la Jetée située dans le prolongement du Terminal 2 comprend une salle d'embarquement et des couloirs d'arrivée. Cet équipement adapté aux besoins de la compagnie Air France permet d'accroitre les capacités d'accueil de l'aéroport, de supprimer les transferts en bus, d'améliorer le temps de rotation des avions et propose plusieurs commerces.
Le Grand Lyon a également participé au réaménagement des bâtiments du Départ 10, réservé aux vols charters et spéciaux.
En 2008, l'aéroport se dotera d'une nouvelle vitrine avec l'inauguration du programme immobilier baptisé Ulys. Ce pôle tertiaire de plus de 10 000 m² offrira toutes les prestations nécessaires à la clientèle professionnelle, dont un hôtel, un centre d'affaires et des bureaux.
Cette réalisation est soutenue par le Club des Entrepreneurs, réunissant plus de 1 000 chefs d'entreprise désireux d'améliorer les prestations de l'aéroport.

Des **projets** de **caractère**

FUTUR Aux quatre coins du territoire, d'importants chantiers façonnent la ville de demain, offrant un nouveau visage à l'agglomération.

De grands projets pour une métropole rayonnante et agréable à vivre.

© Altaréa

L'agglomération aborde le troisième millénaire avec un ensemble de grands projets qui, chacun à leur échelle, contribueront à transformer le territoire : Confluence, Carré de Soie, Gerland, Porte des Alpes, Duchère…
L'enjeu est tout autant de positionner Lyon à l'international que de construire une ville agréable à vivre, généreuse et rayonnante pour ses habitants, offrant toutes les fonctions d'une grande métropole. « *Le Grand Lyon s'engage dans trois types d'intervention : le renforcement de son attractivité, un rééquilibrage de la métropole avec une requalification de l'arc Est vers le Carré de Soie et la Porte des Alpes et enfin l'amélioration de la qualité de l'environnement grâce à une offre privilégiant la qualité des espaces naturels* », explique Gilles Buna, vice-président délégué à l'Urbanisme et à l'Aménagement. Chacun des projets comprend aussi un large volet habitat répondant aux besoins croissants dans les domaines du logement social et de l'accession à la propriété. ■

© Depaule/PAD/Asylum pour Lyon Confluence

4 800
Le nombre de logements construits d'ici à 2009 à Vaise dans le cadre de la requalification de ce quartier.

Industries en milieu vert

Situé en périphérie de l'agglomération, sur les communes de Bron, Chassieu et Saint-Priest, le site de la Porte des Alpes répond aux exigences des entreprises dans des domaines aussi variés que la santé, l'électronique et les nouvelles technologies. Véritable modèle en matière de développement durable, cette zone d'activités comprend des bâtiments à l'architecture soignée, une forêt de 30 hectares créée par l'homme, des lacs et autres points d'eau, mais aussi des logements construits selon les normes Haute qualité environnementale… le tout largement desservi par les modes doux : ligne T2 du tramway, pistes cyclables, sentiers piétonniers.

Le Carré de Soie prend forme

Situé sur les communes de Villeurbanne et de Vaulx-en-Velin, le projet Carré de Soie représente en quelque sorte l'équivalent de la Confluence à l'est de l'agglomération.
Il s'agit de réhabiliter l'ensemble de ce secteur où de nombreuses friches industrielles sont aujourd'hui inoccupées, comme une partie des anciennes usines Textiles Artificiels du Sud Est (TASE).
Sur plus de 500 hectares, sortira de terre d'ici à 2009, un quartier convivial et animé, composé d'habitations, de commerces et d'espaces de loisirs, le tout desservi de façon optimale par les transports en commun.
En complément de l'offre actuelle : l'arrivé du tramway Lea (depuis décembre 2006) et le prolongement de la ligne A du métro (fin 2007).
Quant au cœur du projet, le futur Pôle de loisirs, il est entré depuis décembre 2005 dans sa phase de concrétisation. Après une opération de dépollution et de préparation des sols, le chantier a débuté en 2006 pour une inauguration prévue en 2008. Les travaux de voirie sont également engagés ; une large place sera laissée aux piétons et aux déplacements doux.

Le futur Pôle de loisirs en chiffres

40 000 m² de surfaces de vente
8 enseignes nationales de type « moyenne surface »
40 boutiques
5 restaurants
1 multiplexe Pathé de 15 salles de cinéma, soit 3 730 fauteuils

Une première tranche de **Confluence**

EMBLÉMATIQUE

La Confluence, plus grand projet européen de réhabilitation de centre-ville, est lancée. À la clé : une offre de loisirs et d'habitat unique.

Projet ambitieux d'extension et d'aménagement du centre de Lyon, la Confluence symbolise la ville de demain par la création d'espaces plutôt novateurs. Entre le Rhône et la Saône, sur un territoire de 150 hectares situé au sud de la Presqu'île, d'anciennes friches laisseront place à un nouveau quartier doté de tous les attributs d'une métropole mêlant travail, détente et habitat. 25 000 habitants et autant d'emplois sont attendus à terme. Portant sur 340 000 m², la première phase du projet s'engage aujourd'hui, mettant l'accent sur les loisirs et les espaces publics. Le creusement de la darse de la future place Nautique, emblème de la Confluence vient de démarrer, pour une livraison à l'automne 2007. Autour de cet espace prendront vie les 620 premiers logements du projet, construits en Haute qualité environnementale (HQE), ainsi que le Pôle de loisirs. Conçu comme une destination familiale, ce lieu hors normes accueillera une grande variété d'activités : cinéma UGC Ciné Cité de 14 salles, espaces récréatifs (bowling, mur d'escalade), commerces à thèmes et restaurants. Ouverture prévue en 2009.

En parallèle, les anciens entrepôts portuaires sont réinvestis. S'y côtoieront bientôt artistes, entreprises du spectacle et de la communication, des médias, associations culturelles, métiers de la création, restaurateurs, commerces, hôtels...

Quant à la seconde phase du projet, elle est pour l'heure en réflexion. ■

Mêlant travail, détente et habitat, la Confluence symbolise la ville de demain

© Depaule/PAD/Asylum pour Lyon Confluence

Le renouveau de La Duchère en chiffres

5 barres d'immeubles démolies en totalité ou partiellement à fin 2012.

1 017 appartements construits d'ici 2008, dont 390 en accession à la propriété, 246 en location, 232 logements sociaux et 147 logements pour étudiants ou personnes âgées.

10 immeubles réhabilités d'ici à 2008.

5 000 m² de locaux d'entreprises supplémentaires d'ici 2008.

2 000 m² de nouveaux commerces.

132 créateurs d'entreprise potentiels accueillis en 2004 et 2005 dans le cadre du dispositif Zone Franche Urbaine.

32 implantations d'entreprises effectives en 2004 et 2005 (sur 120 entreprises à la Duchère).

La nouvelle vie de Gerland

Autrefois à vocation plutôt industrielle, le quartier de Gerland se tourne aujourd'hui vers les hautes technologies, l'enseignement et les loisirs avec une série de projets forts : construction de 950 logements, de 21 500 m² de bureaux et de 5 600 m² de commerce sur la ZAC du Bon Lait. Egalement au programme, les travaux du boulevard scientifique entre les axes Tony Garnier et Chambaud de la Bruyère… sans compter les 80 hectares du parc de Gerland et la création d'un parking de 850 places en face de la Halle Tony Garnier.

© Boogie/Bertrand Feinte pour Bâti Conseil Immobilier

La Confluence de A à Z

Inaugurée en novembre 2006, la Maison de la Confluence a ouvert ses portes au 102, cours Charlemagne, en bordure du chantier de la future place Nautique.
Elle accueille l'exposition permanente du quartier en pleine transformation. Expositions, débats et tables rondes sont prévus ; une salle de projection permet de visionner le film réalisé sur le projet et une terrasse offre une vue panoramique sur tous les chantiers.

Un tourisme « classe affaires »

SALONS Grâce à l'ouverture de l'Amphithéâtre et à l'extension du centre d'expositions Eurexpo, les événements se bousculent à Lyon, gages de retombées économiques.

Lyon gagne peu à peu ses galons de ville de congrès. Jamais le centre d'expositions Eurexpo n'avait accueilli autant d'exposants qu'en 2005. Une année de croissance record en nombre de salons et d'événements : 16 734 exposants au total et 1 477 750 visiteurs, dont 49 284 visiteurs internationaux. Autre haut-lieu en pleine effervescence, le Centre des congrès qui, avec son nouvel Amphithéâtre inauguré en juin 2006, dispose maintenant d'une capacité de 19 000 personnes. D'ores et déjà, l'année 2007 s'annonce riche avec plus de 350 événements prévus. « *Cette bonne santé de notre activité « salons » vient couronner nos efforts en matière d'équipements et de promotion de la destination « Lyon » auprès des professionnels français et internationaux. Aujourd'hui, Lyon se hisse au deuxième rang des villes de France pour sa capacité d'accueil* », indique Jean-Michel Daclin, vice-président du Grand Lyon délégué au Rayonnement international. Les différentes enquêtes prévoient en outre une progression de 10 à 15 % du nombre de congressistes sur la période 2007-2010. Des perspectives alléchantes compte tenu de l'effet d'entraînement opéré par le tourisme d'affaires sur l'ensemble du tissu économique local. À Lyon, un congressiste étranger dépense en moyenne 250 euros par jour : 20 % en location d'espace et le solde en chambre d'hôtel et en restaurant. L'agglomération bénéficie également de retombées indirectes, notamment en termes d'image et de notoriété. ■

Le tourisme d'affaires génère des retombées économiques importantes.

2,4 millions

Le nombre de personnes ayant participé, en 2005, à des congrès, foires et salons dans l'agglomération, soit 4,2 % de plus qu'en 2004.

Lyon à la tête des Eurocities

Au cours de l'assemblée générale des Eurocities clôturant trois jours de débat sur le thème « Villes des savoirs, villes du futur », à Manchester, Gérard Collomb a été élu en novembre 2006 pour un mandat de deux ans président de ce réseau de 132 villes européennes. Il a annoncé sa volonté de promouvoir en Europe l'idée d'une ville équilibrée où le développement économique ne va pas sans la cohésion sociale.

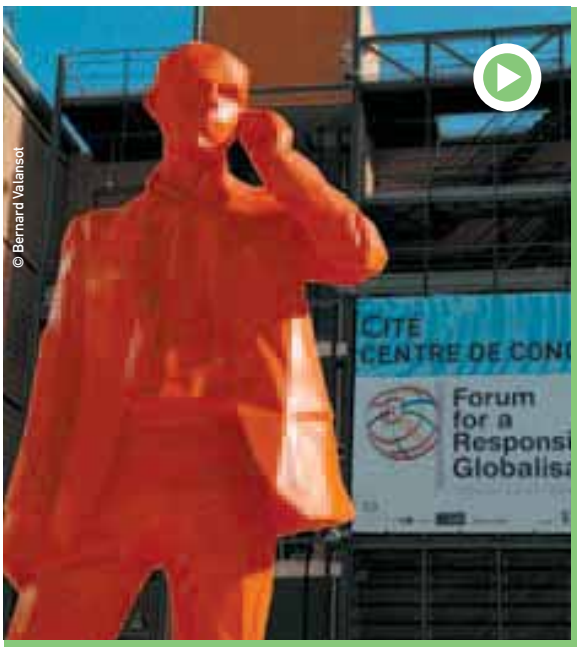

© Bernard Valansot

La mondialisation en questions

La Mondialisation engendre à la fois du dynamisme économique, de la création de richesses mais aussi des inégalités territoriales et sociales et des déséquilibres écologiques. En octobre 2006, à l'invitation du Grand Lyon et de la Région, 2800 participants - chefs d'entreprise, syndicalistes, représentants d'associations et d'ONG - sont venus débattre à Lyon dans le cadre du 1er Forum pour une Mondialisation Responsable, des moyens à mettre en œuvre pour concilier efficacité économique, progrès social, développement durable.
Ce Forum a montré que l'on pouvait sortir du débat stérile « pour ou contre la mondialisation », afin de rechercher, à travers la confrontation d'idées et d'expériences, les voies de l'avenir. Plusieurs propositions concrètes, applicables sur notre territoire, pour conforter l'emploi et la cohésion sociale ont été ainsi formulées. Tous ces débats sont à poursuivre...

© Marie Chouinard

Les **arts** de la **renommée**

ÉVÉNEMENT **Chaque rentrée, les caméras du monde se braquent sur Lyon, théâtre de danse ou scène d'art contemporain.**

En alternance chaque année, les Biennales de la danse et d'art contemporain créent l'événement entre Rhône et Saône. Pour chaque édition, c'est toute la ville qui est en fête et participe à ces manifestations. Leur rayonnement dépasse les simples frontières de la ville, de la région et même de France. En 2006, la Biennale de la danse a accueilli pendant trois semaines, 240 journalistes et 86 photographes venus de 31 pays. Créée en 1984, cette manifestation hors normes s'est progressivement imposée pour devenir le 2e festival de spectacle vivant en France après Avignon et comme l'un des principaux événements mondiaux consacrés à la danse. Sa capacité à mobiliser un large public et d'importants médias autour d'une programmation exigeante et éclectique a positionné la Biennale comme le deuxième festival de l'Hexagone après celui d'Avignon.
Son homologue consacrée à l'art contemporain n'a pas à rougir de la comparaison. Ce sont plus de 1 140 journalistes venus de 31 pays qui ont couvert en 2005 cette extraordinaire exposition répartie sur cinq sites ; soit 21 chaînes de télévision, 22 stations de radio et 285 titres dans la presse écrite. Au total, 172 463 visiteurs ont admiré les œuvres présentées entre septembre et décembre 2005. A la clé : 25 000 nuitées d'hôtels réservées et 50 000 repas servis dans les restaurants de la ville. ■

Les Biennales sont le fer de lance du rayonnement culturel de l'agglomération.

4 000 000

Le nombre de visiteurs ayant déambulé en 2005 dans les rues de Lyon à la découverte des illuminations de la Fête des lumières. Une fréquentation en augmentation de 12,5 % par rapport à 2004.

Question à...

Sylvie **Fourn**

Commissaire général du salon Pollutec

Le **salon Pollutec** se déroule tous les deux ans au centre d'**expositions Eurexpo**. Comment jugez-vous cet équipement ?

▸▸ Notre salon Pollutec dédié aux industries de l'environnement dispose d'un équipement de premier ordre avec Eurexpo, correspondant largement à nos attentes depuis sa modernisation. En novembre 2006, plus de 63 000 visiteurs en provenance d'une centaine de pays ont été accueillis dans de bonnes conditions. D'autres travaux d'extension sont engagés à Eurexpo et devraient encore améliorer la qualité de notre manifestation. D'autant qu'un effort du Grand Lyon est effectué pour régler le problème de la circulation autour du centre. Nous avons ainsi disposé en avant-première de la nouvelle ligne de tramway Lea, ainsi que de navettes effectuant des allers-retours vers le centre-ville. Un argument supplémentaire indéniable. ◂◂

Maillots sans frontière

Dans son cocon de la place Bellecour, la créatrice Claudie Song travaille ses modèles de maillots de bain dans l'esprit de la haute couture : détails en pierres précieuses, applications délicates, finitions et montages dignes des exigences des grandes maisons. Pour la deuxième année, elle a présenté ses collections en septembre 2006 sur le salon Lyon Mode City. *« C'est un rendez-vous incontournable où nous rencontrons des détaillants et des acheteurs venus de plus de 40 pays mais aussi la plupart de nos clients. Le reste de l'année, il nous est impossible de nous déplacer chez chacun d'eux »*, confie cette ancienne femme d'affaires, qui exporte aujourd'hui vers les pays du Golfe, le Quatar, la Syrie et la Russie.

La **Cité internationale** voit **grand**

EQUIPEMENT Point d'orgue de l'extension de la Cité internationale, l'Amphithéâtre de 3 000 places inauguré en juin 2006 permet d'accueillir des manifestations de portée mondiale en plus grand nombre.

Sur un site de 20 hectares implanté le long du Rhône et du parc de la Tête d'Or, la Cité internationale concrétise l'un des projets les plus ambitieux du Grand Lyon : créer un nouveau morceau de ville à vocation internationale où se mêlent activités économiques, culture, loisirs et habitat. Équipement phare du site, le Centre de congrès a franchi un nouveau cap en 2006 avec la construction de l'Amphithéâtre. Après plus de trois ans de travaux, cette impressionnante salle imaginée par Renzo Piano, l'un des plus grands architectes contemporains, a été inaugurée le 1er juin 2006. Hémicycle ouvert à 180°, sans cloisonnement entre la scène, la salle et les accès, sa conception originale en fait un lieu remarquable permettant de multiples configurations allant du congrès aux concerts.

Outre l'Amphithéâtre, l'extension du Centre de congrès comprend un forum d'exposition de 4 500 m², 10 salles de commission ainsi qu'un parking souterrain de 1 200 places. Un tel agrandissement a permis de tripler sa surface, passant de 8 170 m² à 25 000 m² et sa capacité d'accueil de 6 500 à 19 000 personnes. ■

© Nicolas Robin

Grâce au triplement de sa surface, le Centre de congrès peut désormais accueillir 19 000 visiteurs.

350
événements organisés en 2007 au Centre de congrès dont 12 congrès de 1 000 à 9 000 participants

Le tourisme d'affaires en 2005

2 416 132 participants à des salons et manifestations (+ 4,2 % par rapport à 2004).

23 808 manifestations, soit 41 % d'augmentation en un an.

1 283 908 journées congressistes générant 190 millions d'euros de chiffre d'affaires.

64 % : la part du tourisme d'affaires dans le tourisme global.

2,82 jours : la durée moyenne de séjour des participants à une manifestation nationale.

3,12 jours : la durée moyenne de séjour des participants à une manifestation internationale.

250 euros par jour et par congressiste étranger dépensés en moyenne.

Source : Office du tourisme et des congrès du Grand Lyon

Réflexions touristiques

Pour leur première édition, les Ateliers du tourisme ont mobilisé, en juillet 2006 à la Cité internationale, les principaux acteurs du secteur : hôteliers, taxis, commerçants, professionnels de la culture. Face au développement naturel du tourisme d'agrément et à l'explosion du tourisme d'affaires, cette manifestation a lancé des pistes de réflexion pour accueillir dans de meilleures conditions cet afflux de visiteurs. Les participants ont pris conscience de la nécessité d'adopter une véritable culture du tourisme et de se mobiliser pour développer un produit de qualité. *« Le contact avec le touriste se fait par mille biais et chaque détail importe. Il faut que cette culture du tourisme, qui ne fait pas partie de nos gènes, s'impose, afin d'entretenir et de développer la qualité du produit « Lyon »* explique Jean-Michel Daclin, vice-président délégué au Rayonnement international, à la coopération décentralisée et au tourisme.

Eurexpo taille **XXL**

Depuis l'extension d'Eurexpo, l'agglomération lyonnaise possède un équipement de 103 600 m² de niveau européen pour l'accueil des salons. Cette superficie a été atteinte avec la construction du Hall 66 inauguré en 2004. Équipement à la pointe de la technologie, ce nouveau bâtiment d'une surface de 12 800 m² est relié aux halls 5 et 6 par 1 700 m² d'espaces de services, dont des restaurants et des salles de réunion. L'extérieur a également été l'objet d'aménagements avec la création de 3 740 nouvelles places de parking portant à 8 000 le nombre d'emplacements visiteurs et à 5 000 les places réservées aux exposants. La totalité de ces travaux représente un investissement de 38 millions d'euros, dont dix financés par le Grand Lyon. Aujourd'hui, Eurexpo se positionne dans le peloton des vingt plus grands parcs européens et accueille des manifestations d'envergure telles que Pollutec (environnement) et le SIRHA (métiers de bouche).

À **l'ère** de l'espace **métropolitain**

PROSPECTIVE **Le développement de l'agglomération s'imagine aujourd'hui au-delà de ses frontières institutionnelles pour garantir, avec ses voisins proches, efficacité et cohérence.**

L'intensité des échanges, l'interdépendance des bassins de vie, la diversité des choix de résidence sont autant d'éléments faisant exister au quotidien l'espace métropolitain. Un espace qui, depuis plusieurs années, bouscule les représentations institutionnelles du territoire. *« L'avenir de la métropole lyonnaise se situe clairement à l'échelle d'une zone structurée autour de Lyon, de Saint-Étienne, du Nord-Isère, de Vienne, de Villefranche-sur-Saône et de la Plaine de l'Ain. Une vision qui nécessite de penser le développement sur un territoire suffisamment large pour garantir efficacité et cohérence »*, explique Jacky Darne, vice-président du Grand Lyon délégué aux Finances.

Pour figurer parmi les métropoles européennes les plus puissantes, l'aire lyonnaise doit renforcer ses domaines d'excellence en développant des alliances régionales.

C'est dans ce contexte que les principales communautés de communes de la région se sont réunies au sein du Réseau des villes et agglomérations, un regroupement piloté par le Grand Lyon en partenariat avec le Conseil régional. Parmi les actions menées, l'une des plus emblématiques est celle relative au développement économique avec la mise en place de pôles d'excellence dans un esprit de spécialisation, de complémentarité et de non-concurrence, qui a contribué au succès de la démarche des pôles de compétitivité en Rhône-Alpes. ■

L'avenir de l'agglomération s'imagine aujourd'hui au-delà de ses frontières institutionnelles.

Questions à...

© B. Riotord

Martial **Passi**

Maire de Givors

© Ville de Grigny

René **Balme**

Maire de Grigny

Quelles sont les raisons de votre intégration au Grand Lyon depuis le 1er janvier 2007 ?

▸▸ **Martial Passi :** Aujourd'hui, les règles de financement des communes ont complètement changé. Toutes les subventions en provenance de l'Europe, de l'État et de la Région sont obligatoirement versées aux structures intercommunales et non plus aux villes. Les communes n'ont donc plus les capacités d'assurer seules leur développement. Que l'on s'en félicite ou non, l'intercommunalité est devenue une réalité incontournable.

▸▸ **René Balme :** Nous allons profiter du dynamisme du territoire et de ses nombreux grands projets touchant à l'urbanisme et au foncier, comme l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Au niveau économique également, nous avons de grandes attentes, notamment en ce qui concerne la reconversion de nos friches industrielles ou le renouvellement de notre parc de logements sociaux.

Concrètement, qu'est-ce que cette adhésion change ?

▸▸ **Martial Passi :** Depuis le 1er janvier 2007, toutes les compétences exercées par le Grand Lyon nous concernent : voirie, assainissement, ordures ménagères, eau, aménagement économique, transports… L'ensemble de ces services prend automatiquement une autre dimension.

▸▸ **René Balme :** L'adhésion nous permet de bénéficier des transports en commun lyonnais, ce qui n'est pas un mince avantage pour nos étudiants et nos administrés. Le Sytral a connecté nos communes à son réseau et a amplifié les fréquences de rotation entre Givors et Lyon.

L'Inter-Scot voit grand !

Dans le cadre de l'élaboration de son futur Schéma de cohérence territoriale (Scot), l'aire métropolitaine lyonnaise s'est lancée depuis 2004 dans une démarche de coordination, baptisée Inter-Scot. Elle réfléchit et fait avancer de concert 9 territoires voisins, soit 743 communes et 2,65 millions d'habitants. Les questions d'habitat, de déplacement, de développement commercial, d'organisation de l'espace sont ainsi posées à grande échelle avec l'ambition d'apporter de meilleures réponses aux attentes des habitants.

Lyon 2020, vision d'avenir pour la métropole

PERSPECTIVES Faire « Lyon 2020 », c'est imaginer la métropole de demain. Élus et Grands Lyonnais travaillent ensemble autour de neuf thèmes emblématiques.

Le visage de l'agglomération de demain se dessine aujourd'hui. Avec la démarche Lyon 2020, la métropole se projette dans l'avenir et constitue un plan de référence autour de deux idées principales : développer la visibilité internationale de l'agglomération et favoriser le sentiment de fierté et d'appartenance au territoire des habitants. Cette réflexion doit permettre au Grand Lyon de rester attractif et d'apporter une contribution positive aux enjeux de la planète. Lyon 2020 fonctionne depuis 2004 sur la base de groupes de travail et de débats prospectifs associant élus et société civile autour de neuf thèmes emblématiques : les fleuves, la gastronomie, la lumière, la mode, la santé, la solidarité, le cinéma et les nouvelles images, la danse et les arts vivants, ainsi que le sport. Chacun de ces sujets est exploré afin de faire émerger des initiatives et les symboles de demain visibles internationalement et compréhensibles par tous. L'ensemble de ces travaux permet de nourrir une vision métropolitaine traçant les grandes lignes des politiques futures en liaison avec les autres démarches, notamment le Schéma de cohérence territoriale (Scot). ■

Neuf thèmes, neuf emblèmes !

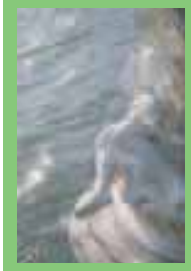

Les fleuves : ils retrouvent toute leur place avec les nouveaux aménagements urbains et redeviennent des lieux de vie et d'activité.

La gastronomie : historiquement reconnue comme capitale gastronomique, Lyon connaît actuellement une nouvelle effervescence qui confirmera sa place demain.

La santé : à travers son histoire, Lyon possède une grande légitimité. Le poids économique de ce secteur est considérable, porté par de nombreux projets comme Lyon Biopôle, le Cancéropôle, Biovision, ou le P4.

La solidarité : dynamique dans les domaines de l'ingénierie sociale, la solidarité internationale et l'économie solidaire, l'agglomération veut conforter sa capacité d'influence et d'innovation.

Le cinéma et les nouvelles images : berceau du septième art, véritable pôle images, la région lyonnaise est aussi une des places fortes de l'industrie du jeu vidéo en Europe. Originalité : la concentration des éditeurs et des studios de développement.

La danse et les arts vivants : riche d'institutions de très haut niveau, d'événements de réputation internationale, de multiples compagnies, lieux d'expérimentation et initiatives, la métropole est un pôle artistique majeur. Comment demain en faire une scène incontournable de l'art en France ?

Le sport : il génère la fierté d'appartenance au territoire et assure le rayonnement de la ville en France et à l'étranger.

La lumière : cette filière contribue fortement au rayonnement de Lyon. La mise en lumière de l'agglomération représente un enjeu symbolique fort pour les prochaines années.

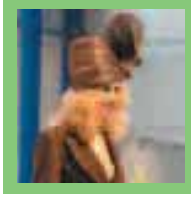

Modes de vie, modes de ville : entre des savoir-faire locaux illustres et l'organisation d'événements prestigieux, Lyon veut être reconnue comme une métropole de création et d'avant-garde.

UNE MÉTROPOLE ÉPANOUIE

LE MAÎTRE-MOT : ÉQUILIBRER !

Lyon, même si elle reste relativement préservée par rapport à d'autres villes françaises, n'échappe pas au risque de fracture spatiale, économique et sociale auquel sont confrontés les grands centres urbains aujourd'hui. Source d'insécurité, d'inégalités et de délitement du lien social, cette fracture peut être enrayée par une politique urbaine volontariste et ambitieuse.

C'est pourquoi, depuis les débuts du mandat, l'un des principaux objectifs du Grand Lyon est de construire une métropole à visage humain où il fait bon vivre.
Outre le fait d'offrir la continuité d'une ville équilibrée, où chaque quartier, chaque territoire, chaque village a sa place et son identité, le Grand Lyon œuvre à réduire à la fois les inégalités territoriales et à favoriser la mixité et la mobilité sociales, notamment par une meilleur répartition de l'habitat social sur l'ensemble de l'agglomération, affirmant ainsi la solidarité communautaire. Mais également par une production de logements sociaux, qui a plus que doublée depuis 2001, avec le souci de fournir une offre de qualité et diversifiée, pour mieux répondre aux attentes de chacun. Ou bien encore en insufflant une nouvelle dynamique aux territoires périphériques par une plus grande accessibilité, la diversification des activités et des opérations d'aménagement ambitieuses. Résorber la fracture sociale c'est aussi lutter contre les discriminations, et offrir des initiatives innovantes pour l'emploi.

Par ailleurs, vouloir une agglomération harmonieuse c'est également imaginer de nouvelles façons de vivre et de bouger en ville, plus paisibles, plus douces, plus conviviales, ce que Vélo'v a su concrétiser, et poursuivre l'embellissement de l'agglomération par la mise en valeur de ses centres.

Au-delà du rôle et des actions que peuvent mener les collectivités, c'est la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la ville et des habitants eux-mêmes, au travers des grands événements rassembleurs et de la participation citoyenne, qui permettra de construire une agglomération équilibrée, pour tous.

Logement : entre **tensions** et nouvelle **dynamique**

Le Grand Lyon entend instaurer une réelle solidarité d'agglomération dans l'offre de logements.

RÉÉQUILIBRAGE **La crise du logement accessible n'épargne pas plus l'agglomération lyonnaise que les autres grandes villes françaises. Le Grand Lyon œuvre pour renverser la tendance.**

Une évolution des prix sans précédent, 80 % de hausse de la demande de logement social en six ans, une évasion des ménages vers la périphérie, des mobilités résidentielles de plus en plus contraintes, faute de rotation dans le parc social... La situation est préoccupante. Dans ce contexte tendu, le Grand Lyon a enclenché une dynamique volontariste de développement solidaire du logement à l'échelle de l'agglomération. La production de logements neufs a ainsi augmenté : de 6 000 par an de 1990 à 1999 à 6 200 aujourd'hui. Celle du logement social a, elle, plus que doublé avec 1 200 logements décidés en 2000 contre 2 650 en 2006, avec pour ambition d'atteindre les 2 700 d'ici la fin du mandat. Depuis 2002, il s'est construit davantage de logements sociaux dans l'ouest que dans l'est.

Le Grand Lyon s'est également engagé dans l'acquisition de foncier pour alimenter la production de logements sociaux. L'effort financier correspondant a été porté, en quatre ans, de 1 à 21 millions d'euros. Quant au principal outil de prévision et de programmation pour 2007-2012, le Programme local de l'habitat, dont le projet a été voté à l'unanimité en mars 2006, il a été adopté en janvier 2007. ■

Questions à...

Maurice **Charrier**

Vice-président du Grand Lyon délégué à la Politique de la ville

Quels sont les **principaux acquis** du mandat en matière de **logement** ?

▸▸La relance de la production de logement social : 1 000 par an en 1999 ; 2 650 en 2006. Mais aussi l'instauration d'une réelle solidarité d'agglomération dans l'offre : 870 logements sociaux construits à Lyon en 2005, contre 500 en 1999. Et un effort sans précédent d'un milliard d'euros pour la requalification urbaine de trente quartiers défavorisés.◂◂

Et ce qui a moins bien avancé ?

▸▸Il est difficile de combler rapidement le retard cumulé dans les années 90. Les procédures lourdes et complexes et l'augmentation du coût du foncier et de la construction limitent la portée et la célérité de nos actions. Globalement, on ne peut que constater que le niveau de dépense des habitants pour leur logement s'accroît régulièrement.◂◂

Relogement : une question de principes !

Six cents relogements par an : c'est ce que génèrent les opérations de renouvellement urbain en cours dans le Grand Lyon. Pas de tour de passe-passe, priorité à l'humain : tel est l'esprit de la charte du relogement signée en avril 2006. A la clé, des principes déontologiques qui mettent le locataire au centre du processus : engagements consignés par écrit, délais raisonnables, accompagnement personnalisé, relogement correspondant aux choix et aux capacités financières des locataires.

Logement social : à bras le corps

De 2000 à 2006, la production de logements sociaux a plus que doublé dans le Grand Lyon. Depuis 2002, davantage de logements sociaux ont été construits dans l'ouest de l'agglomération qu'à l'est. Mais les faits sont têtus : l'augmentation très rapide des prix de l'immobilier et des loyers rend de plus en plus difficile l'accès à un logement privé, tandis que le coût de production

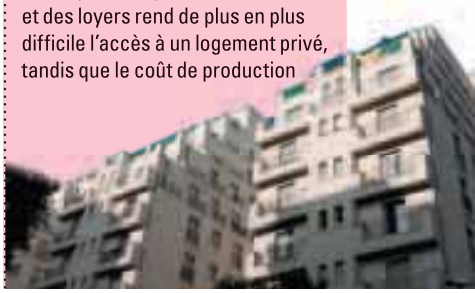

GPV : global, local et toujours positif !

Projets globaux combinant action sociale, intervention sur le bâti (réhabilitations, démolitions/reconstructions), aménagement du cadre urbain et développement économique, les projets de renouvellement urbain concernent 23 quartiers de l'agglomération, dont quatre Grands Projets de Ville (GPV) : La Duchère, Rillieux-la-Pape, Vaulx-en-Velin et Vénissieux. Enjeux : améliorer les conditions de vie des habitants et transformer l'image du quartier. Dans le cadre d'une concertation étroite, le projet de renouvellement urbain combine des interventions positives sur la vie quotidienne à court terme et des actions inscrites dans la durée.

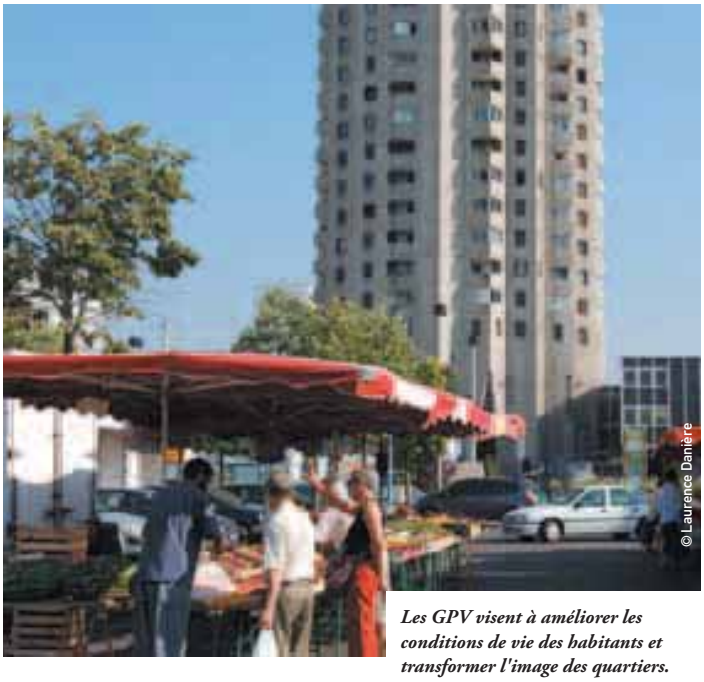
© Laurence Danière

Les GPV visent à améliorer les conditions de vie des habitants et transformer l'image des quartiers.

Du divers à **La Duchère**

SÉDUISANT **La Duchère a entamé sa mue en jouant la carte de la diversité.**

La première tranche de démolitions achevée, le Grand Projet de Ville de La Duchère entre dans sa phase « constructive ». Diversité architecturale et taille humaine, tels sont les dénominateurs communs aux quatorze opérations programmées ou en cours. Aux barres démolies succèdent des immeubles de 2 à 7 étages, avec multi exposition, parkings en sous-sol et jardins intérieurs. Plus de 1 000 logements neufs, du T1 au T6, seront livrés entre 2007 et 2008. La part du locatif social sera ramenée de 80 à 60 %. Les prix sont très attractifs, de 2 000 € le m² en accession sociale à 2 500 - 3 000 € pour les programmes haut de gamme et la possibilité pour certains ménages de bénéficier d'une TVA réduite à 5,5 %. Cibles prioritaires : les jeunes actifs, les ménages achetant pour la première fois, les familles à revenus moyens, les étudiants. D'ores et déjà, le quartier se renouvelle. Plus de 80 % des acquéreurs de nouveaux logements deviennent propriétaires pour la première fois. Un tiers d'entre eux a moins de 35 ans. ■

© Amina Hatira-Auraleb

Un logement détruit = un logement construit

L'engagement pris est en passe d'être tenu. Au total, 3 800 logements auront été démolis de 2004 à 2009.
3 873 logements seront reconstruits sur place dans le même temps : 1 600 en HLM, 1 314 en accession privée et 959 en locatif libre.
Pour la partie HLM, la reconstitution de l'offre se fait à 38 % sur site, à 40 % dans la commune et à 23 % ailleurs dans le Grand Lyon. Ambition : la mixité sociale à l'échelle de l'agglomération.

© Paul Pezet

Un **cœur** qui bat à **Vaulx-en-Velin**

À Vaulx-en-Velin, un vrai centre-ville s'est fabriqué en quelques années. Une réussite qui fait référence au plan national. Car voici moins de 10 ans, le périmètre était occupé par un centre commercial en totale décrépitude... et un terrain vague.

Une décennie de recomposition urbaine plus tard, on perçoit dans ce quartier totalement renouvelé un net « effet centre-ville», selon Frédéric Schmidt, directeur de ce Grand Projet de ville : « avec un rayonnement bien au-delà du quartier, une mixité d'usages commerciaux, résidentiels, professionnels, de services... »

De fait, les opérations de relogement en cours - notamment au Pré de l'Herpe - montrent que la demande est forte pour un relogement dans cette zone. L'attractivité du nouveau centre est réelle, avec une diversité d'habitat jusqu'ici inconnue : sur près de 500 logements créés, 26 % sont en accession. Clés du succès, un traitement qualitatif des espaces publics, avec une trame de rues et de jardins, mais aussi une offre commerciale diversifiée et un fonctionnement plus ouvert. La ligne de bus C3, qui assure la jonction avec Laurent Bonnevay, le relie déjà aux quartiers voisins. Demain, elle le connectera à Saint-Paul.

© SERL

ZAC de Mions : un centre revitalisé

Le chantier de la ZAC du Centre de Mions prendra fin avec l'année 2007. Il a été mené sous le pilotage du Grand Lyon, qui a investi 5 millions d'euros dans cette opération. Lancé en 2001 au terme d'une large concertation, le projet vise à « doper » le centre-ville, en redynamisant le commerce, en diversifiant les formes de logements et en le désenclavant.

Un contrepoint à l'étalement considérable de la commune, développée par lotissements, avec 3 ou 4 petits pôles commerciaux disséminés qui végétaient.

1 500 nouveaux m² de commerces centraux sont actuellement commercialisés par un investisseur privé. Le programme inclut 550 logements, dont 25 % en logement social - quand la commune n'en comportait que 13 % - et près de 20 % de maisons de ville individuelles. La municipalité a tenu à ce que l'ensemble soit conçu sur la base de critères de haute qualité environnementale (HQE). Enfin, deux nouvelles voies de desserte du centre dotent la ville d'une vraie colonne vertébrale.

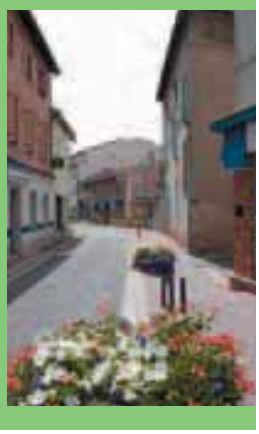

Questions à...

Pierre **Abadie**

Vice-président du Grand Lyon délégué au Cadre de vie

Dans quel contexte a-t-on recours à une **ZAC** (Zone d'aménagement concerté) ?

Lorsque la collectivité souhaite intervenir sur un secteur précis, dans un temps relativement court, en agissant sur plusieurs paramètres : habitat, voirie, espaces publics, développement économique, déplacements... Les zones d'aménagement concerté permettent de créer de nouveaux quartiers, de revitaliser des centres-villes ou de développer une zone d'activités. L'un de leurs avantages consiste à pouvoir réaliser des acquisitions foncières massives auprès de nombreux propriétaires. Les ZAC sont actuellement au nombre de 58 dans le Grand Lyon.

Quel en est **l'impact** ?

Elles produisent un effet de levier économique très important. Pour un euro investi par la collectivité, une opération génère 15 euros d'investissements privés. C'est un atout considérable, lorsqu'il s'agit de redynamiser le commerce local ou de renforcer un tissu économique d'entreprises.

La **réussite** des **Plantées**

C'est une belle histoire qui s'est jouée dans les copropriétés des Plantées à Meyzieu. Celle d'un ambitieux programme de réhabilitation sans démolition, rendu possible par l'intervention publique aux côtés des propriétaires privés.

Construite dans les années 60 pour les rapatriés d'Algérie, cette gigantesque « co-pro » compte 346 pavillons, 7 immeubles collectifs, un centre commercial et 175 garages. Et sur ses 2 750 habitants, 72 % de propriétaires occupants.

À la fin des années 80, l'ensemble présente d'inquiétants signes de dégradation. Les collectivités s'engagent alors, aux côtés des propriétaires, dans une opération de sauvetage innovante à plus d'un titre : portage public de 15 % des logements à rénover, lancement expérimental de la première OPAH (*) « copropriétés dégradées » de France et large programme de requalification de l'environnement urbain. Aux Plantées, l'immobilier a pris beaucoup de valeur : les T3 bis achetés 50 à 100 000 francs en 1990 (soit de 7 500 à 15 000 euros) se vendent aujourd'hui entre 70 et 100 000 € !

(*) : Opération programmée d'amélioration de l'habitat.

8 200

La métropole lyonnaise est attractive. Elle a accueilli 8 200 nouveaux arrivants par an depuis 1999. Autre bonne nouvelle : les territoires de l'Est lyonnais renouent avec la croissance démographique.

Zones franches : l'effet **booster**

ÉCONOMIE **Offrir aux entreprises, dans des quartiers réputés « difficiles », un cadre fiscal favorable à l'emploi, c'est tout l'enjeu des zones franches urbaines. À la clé : des résultats probants**

© Laurence Danière

Le pari de la Zone Franche Urbaine (ZFU), c'est celui du gagnant-gagnant : des exonérations fiscales et sociales accordées aux entreprises s'y installant en contrepartie du recrutement d'un tiers de leurs salariés dans le périmètre de ces zones.

La logique fait ses preuves. Au 1er janvier 2006, 798 entreprises étaient exonérées dans les quatre zones franches du Grand Lyon (La Duchère, Rillieux-la-Pape, Vénissieux et Vaulx-en-Velin), pour un total de 3 443 emplois.

S'installer en zone franche, c'est bénéficier de conditions économiques favorables, mais aussi d'un accompagnement et d'un environnement adaptés. Ainsi, à Vénissieux : *« Les créateurs et patrons d'entreprises bénéficient d'un guichet unique d'accueil, de conseil et d'orientation connaissant parfaitement le marché foncier local »*, explique Alain Blum, chargé de mission pour le développement économique et l'insertion au Grand Lyon. Pour couvrir l'intégralité des besoins, une large palette de locaux est disponible : des appartements transformés en bureaux pour les créateurs en début de parcours, des surfaces mixtes au parc de Bourdarias, commercialisées à 90 % en 8 mois, ou encore des espaces dédiés aux services (en projet) à l'emplacement des anciens établissements militaires régionaux. ■

À Vénissieux, 90 % des surfaces du parc d'activités Bourdarias ont été commercialisées en 8 mois.

300

La clause d'insertion a permis de signer 300 emplois en CDD ou en mission d'intérim depuis 2004, avec une accélération en 2006 (190 contrats de janvier à septembre). Les bénéficiaires sont majoritairement RMistes ou demandeurs d'emploi de longue durée. Dans 49 % des cas, le contrat débouche sur une formation, un CDI ou un second CDD.

© Laurence Danière

Question à...

Hamid **Boukhir**

Dirigeant de Ciels, entreprise de conseil en assainissement installée aux Minguettes

Le choix de la **zone franche**, un calcul financier ?

« Habitant à Vénissieux, j'ai déplacé mon entreprise aux Minguettes pour être au plus près de la réalité des Vénissians et transformer les marchés gagnés en travail pour les gens d'ici. J'ai d'ailleurs recruté mon salarié sur place avec toute satisfaction ».

Mobilité, frein à l'emploi ?

Ce constat a conduit à la mise en place du programme « mobilité pour tous » du Grand Lyon, qui permet à des personnes en situation d'insertion de bénéficier d'un service de transport pour se rendre sur leur lieu de travail lorsque que celui-ci n'est pas desservi par les transports en commun. Ce programme s'est notamment concrétisé par la création d'une ligne de bus desservant la ZI de Chassieux au départ de Vénissieux : 500 salariés transportés chaque jour aux heures d'embauche et de débauche.

Clause d'**insertion** : un **booster** pour l'**emploi**

L'article 14 du code des marchés publics offre la possibilité d'imposer le recrutement de personnes en difficulté d'insertion professionnelle dans le cadre de commandes publiques. Depuis 2004, le Grand Lyon expérimente cette « clause d'insertion » dans plusieurs des projets qu'il pilote : Berges du Rhône, Carré de Soie, voirie, eau, propreté, collecte des déchets... Parallèlement, il anime une dynamique commune à plusieurs grands « donneurs d'ordre » de l'agglomération sur ce thème : Sytral, Ville de Lyon, opérations de renouvellement urbain. Le dispositif pousse à inventer de nouveaux modes de recrutement : groupements d'employeurs par métiers ou entreprises temporaires d'insertion... En 2007, le Grand Lyon va généraliser cette clause à l'ensemble des marchés de plus d'un million d'euros placés sous sa responsabilité. Objectif : 300 emplois par an en vitesse de croisière.

© Bruno Crozat

Développement commercial : la balle au centre

INÉDIT Le nouveau Schéma directeur d'urbanisme commercial (SDUC) met l'accent sur le renforcement du commerce de proximité. Retour de balancier après deux décennies de développement des périphéries !

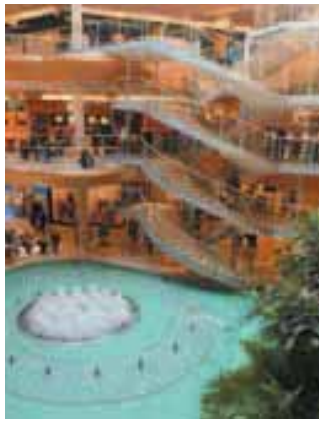

Adopté pour la période 2004-2010, le Schéma directeur d'urbanisme commercial (SDUC) du Grand Lyon vise un rééquilibrage de l'offre commerciale au profit des centres-villes. Elle s'appuie sur les résultats de la 7e enquête sur les comportements d'achat des ménages, réalisée en 2001 par la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon auprès de 4 900 foyers de l'agglomération. « *Un mouvement de fond se dessine pour davantage de convivialité et de proximité,* rapporte Jean-Pierre Calvel, vice-président du Grand Lyon délégué à l'urbanisme commercial. *Le développement exagéré des pôles commerciaux périphériques correspond à une époque et à un mode de consommation en partie révolus. Et comme portes d'agglomération, ils méritent maintenant un effort de requalification.* »

Le commerce de centre-ville offre davantage de convivialité.

Concernant les pôles centraux, en plein essor après plusieurs décennies de déclin, le Grand Lyon mise résolument sur le modèle anglo-saxon du management unifié de centre-ville. Cette démarche hautement participative permet d'associer enseignes, investisseurs et collectivités pour assurer la promotion du centre-ville mais aussi pour travailler sur des problématiques d'implantation d'entreprises, de déplacements ou encore de stationnement. Dix-sept centres sont déjà concernés, avec des résultats probants à la clé ! ■

Tassin au-delà de l'horloge

Trop souvent, on a résumé Tassin à sa célèbre place de l'Horloge. Il est vrai que la ville, locomotive économique de l'ouest lyonnais avec Ecully, ne possède pas de repère urbain identifiable faisant office de cœur de vie. Le programme de requalification du centre-ville entend renforcer l'attractivité des commerces centraux, pénalisés par le trafic routier. C'est ainsi une véritable transformation qui s'opère depuis le printemps 2006 et ce jusqu'en 2008. Avec le percement d'un axe nord-sud entre l'avenue de la République et la place Peragut et l'extension de cette dernière, les espaces publics doublent en superficie. Dénominateur commun : la convivialité. Le nouveau mail sera réservé à 50 % aux modes doux et accueillera le marché du vendredi ; la place Peragut offrira un espace de rassemblement paysagé, animé d'une fontaine. Des cheminements piétonniers permettront d'accéder aux 7 000 m² de commerces des nouveaux îlots et aux équipements publics (Poste, écoles...).
Quant à la création de 300 logements, elle introduit la mixité au cœur de la ville, avec 26 % de logements sociaux.

Question à...

Marc **Malotaux**

Manager de centre-ville à Neuville-sur-Saône

Un manager de centre-ville, ça sert à quoi ?

▸▸ À beaucoup de choses... dont les effets ne sont, certes, ni immédiats ni spectaculaires mais agissent en profondeur. Il fait le lien entre les commerçants - plus de 160 à Neuville - et les institutions. Il doit posséder les talents d'un meneur, une capacité à convaincre, savoir animer et rallier l'ensemble des acteurs autour d'une stratégie commune. En l'occurrence, pour Neuville, il s'agit d'améliorer la qualité du cadre de vie et de l'accessibilité, sous plusieurs angles d'approche : traitement piétonnier, personnes à mobilité réduite, stationnement, signalétique... ◂◂

Question à...

Sophie **Georges**

Développeur économique pour la zone « Lônes et côteaux du Rhône »

Quel est le rôle d'un développeur économique ?

▸▸ Celui d'un interlocuteur unique pour les entreprises dans les domaines de compétence du Grand Lyon. Celui d'observatoire du foncier et de l'immobilier d'entreprise pour mettre en relation l'offre et la demande. Il est aussi la voix du Grand Lyon sur son territoire et la voix de son territoire auprès du Grand Lyon sur tous les projets économiques. Nous sommes douze dans l'agglomération. Nous passons beaucoup de temps à rencontrer des chefs d'entreprise pour mieux répondre à leurs attentes. ◂◂

Idées-forces pour lignes fortes

CONNECTE Premier réseau de province, le réseau lyonnais de transports en commun est reconnu internationalement pour sa qualité. Etat des lieux.

Le développement du réseau de transports en commun vise à offrir une réelle alternative à la voiture.

Le magazine Ville et Transports, une référence dans le milieu des transports urbains, lui a décerné en 2005 son ticket d'or. Plus de 200 délégations du monde entier viennent chaque année l'étudier. La qualité du réseau de transports publics du Grand Lyon est largement reconnue. Michèle Vullien, vice-présidente de la Communauté urbaine déléguée au Plan de déplacements urbains, en résume ainsi l'idée-force : « *Déployer un maillage multimodal, dans une logique d'interconnexion* », c'est-à-dire assurer une desserte en transports en commun de l'ensemble du territoire, notamment de l'Est de l'agglomération, et favoriser les liaisons entre les différents modes de transport : voiture, métro, tramway, bus, vélo. Le tramway est ainsi relié au train (avec T3- Lea, inauguré début décembre) et bientôt à l'avion (avec Leslys, desserte express de l'aéroport, en prolongement de Lea, dès 2009).

Le métro évolue conformément à cette logique, avec la prolongation de la ligne A dès septembre 2007 jusqu'à La Soie et de la ligne B jusqu'à Oullins en 2013. Autre idée : faire des transports en commun une réelle alternative à la voiture, avec la création de « lignes fortes » reliant la périphérie de l'agglomération à son centre. Elles fonctionnent en couloir réservé afin de ne pas être ralenties par le trafic automobile. Sur cette base, se déploient des lignes fortes de tramway (T1 - prolongé jusqu'au Musée des Confluences en 2008 - T2, T3-Lea et T4 qui desservira les Minguettes en 2009) et de trolleybus (C1 desservant la Cité internationale depuis la Part-Dieu et C3 ouverte entre Vaulx-en-Velin et Laurent Bonnevay dès mars prochain). ■

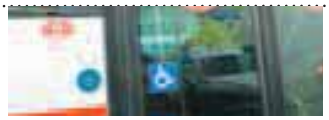

Accessibilité : du confort pour tous

Des transports en commun accessibles aux handicapés, c'est aussi davantage de confort pour les personnes équipées de poussettes ou de bagages et pour les personnes âgées. Au total, 30 % de la population est concernée. L'équipement des véhicules en planchers surbaissés et palettes rétractables progresse. Il concerne 500 bus, 95 trolleybus nouvelle génération, les rames du métro D et les 3 lignes de tramway. S'ajoutent à ce dispositif : l'installation d'ascenseurs dans les stations de métro, la possibilité de vérifier leur disponibilité par téléphone ou sur Internet, le rehaussement des quais pour 1 200 arrêts de bus et les informations tactiles ou sonores pour les malvoyants.

Lea est là !

Inauguré le 4 décembre, le tramway T3 -Lea relie désormais Meyzieu à la Part-Dieu en 10 stations et 25 minutes. Avantage : 50 % de gain de temps sur la voiture.
La ligne T3 fait date dans l'histoire des transports urbains.
Pour la première fois en France, un tramway express dessert la périphérie d'une agglomération et emprunte une ancienne voie ferrée réhabilitée. À la clé, un coût divisé par trois.

© Bernard Valansot

Parc relais : la zen attitude

L'idée, avec les parcs relais, est d'aller chercher les usagers des transports en commun le plus loin possible du centre de l'agglomération. Mot d'ordre : Dé-sen-gor-ger grâce à 17 parkings automobiles sécurisés, implantés à proximité des centres d'échanges TCL. Réservés aux usagers des transports publics, ils sont accessibles de 5 h à minuit, sur simple présentation d'une carte d'abonnement ou d'un ticket validés. Côté pile, c'est pratique et l'on profite des avantages de la voiture sans en subir les inconvénients. Finies les incertitudes sur le temps de trajet et la quête du Graal pour une introuvable place en centre-ville ! Côté face, c'est citoyen et nous évite d'aller grossir les embouteillages de l'agglomération... Cette sagesse se pare d'arguments économiques très convaincants : le stationnement y est gratuit pour les usagers des transports en commun, sur simple présentation de leur titre de transport validé le jour même. Difficile de résister. Les habitants du Grand Lyon ne s'y sont pas trompés. Le taux de remplissage moyen des parcs atteint 76 % en semaine, avec des pics à 89 %.

Effet de masse

Avec la mise en service de la ligne de tramway T3-Lea, en décembre 2006, cinq nouveaux parcs relais ont été ouverts à Meyzieu, Décines et Villeurbanne. Avec l'ouverture du parc de La Soie prévue en mars, l'agglomération comptera 18 parcs relais, pour un total de 6 153 places de stationnement.

Question à...

Bernard **Rivalta**

Président du Sytral, Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise

Qu'apporte Lea dans la politique de transports de l'agglomération ?

▸▸ T3-Lea est un tramway rapide qui offre une desserte très efficace sur l'est lyonnais et anticipe son développement démographique. Sa vitesse commerciale atteint 38 km/h, soit le double de celle d'un tramway classique. De plus, nous avons créé une piste cyclable le long la ligne, ainsi que 1 200 places de stationnement automobile dans six nouveaux parcs relais TCL. T3-Lea sera connectée avec la ligne A du métro à la station Vaulx-en-Velin La Soie en septembre 2007. ◂◂

REAL va bon train

GARES En 2010, un service unifié de transports collectifs devrait être proposé à l'échelle de la région lyonnaise.

Le projet s'est imposé comme le futur « RER à la lyonnaise ». Il a fait l'objet, en février 2005, d'un protocole d'accord sans précédent par le nombre de ses signataires : Région, Départements du Rhône et de l'Isère, Grand Lyon, agglomérations de Villefranche-sur-Saône et de Vienne, Sytral, Réseau Ferré de France (RFF, propriétaire du réseau ferré) et SNCF.
Ce projet au long cours vise une coordination entre les modes de transport : cadencement des dessertes, aménagement des gares, accès facilité aux gares et mise en place de services d'information, de tarification et de billetterie, pour les différents modes de transports. Les partenaires expérimentent cette collaboration sur l'axe Villefranche-Lyon-Vienne, avec de premières réalisations inaugurées en décembre 2006. *« Sur cet axe, l'offre a augmenté de 12 % entre Villefranche et Lyon et de 5% entre Vienne et Lyon en 2006 »*, témoigne Jacques Malaval, vice-président du Grand Lyon délégué aux transports. ■

En 2010, REAL aura tout d'un RER à la lyonnaise.

Gares au Mont d'Or

Dans le cadre de REAL, les gares du Val de Saône prennent un coup de jeune. En qualité de portes d'accès au réseau de transports en commun de l'agglomération, les gares d'Albigny-sur-Saône, de Couzon, Saint-Germain et Collonges-au-Mont d'Or bénéficient d'un réaménagement financé par le Grand Lyon, la Région et la SNCF : sécurisation des accès et de la fréquentation nocturne, accueil des modes doux, création de stationnements, information ferroviaire et multimodale. Livraison effectuée pour Couzon et Collonges ; à venir pour Saint-Germain (début 2007) et pour Albigny (2007).

Les gares du Val de Saône font l'objet d'aménagements destinés à les rendre plus accueillantes et plus pratiques.

Halte là !

Fin 2009, les TER en provenance de Bourgoin-Jallieu, la Tour-du-Pin, Vienne, Valence, Mâcon et Villefranche desserviront une nouvelle halte ferroviaire dans le 7e arrondissement de Lyon, place Jean Macé. Cette halte ouvrira un nouvel accès aux quartiers du centre et de la rive gauche et un point de connexion avec le tram, le métro ou le bus.
3 400 voyageurs par jour pourraient fréquenter la halte dès son ouverture !

Rangé des voitures

Dix nouveaux parcs souterrains de stationnement, c'est le programme qu'orchestre le Grand Lyon dans l'agglomération. Livraisons fin 2005 à Saint-Georges (712 places) et, en 2006, à la Cité internationale (1 200 places), à Villeurbanne Hôtel de Ville (390 places), à la Fosse aux Ours (450 places). En projet : Gros Caillou, à la Croix-Rousse (440 places) en mars 2007, les parcs de Bertholey à Oullins (220 places) au deuxième semestre 2007, de Lyautey dans le 6e (725 places) fin 2007, des Tables Claudiennes dans le 1er (107 places), de Perrache Sud (630 places) et des Brotteaux (480 places) en 2009.
Dans la plupart des cas, ils compensent tout ou partie des places supprimées en surface au profit des modes de déplacements alternatifs.

Fourvière sous contrôle

Depuis fin 2005, le tunnel de Fourvière (110 000 véhicules par jour) bénéficie d'équipements de sécurité neufs. Cinq intertubes, des trappes de désenfumage motorisé, des barrières à l'entrée, un habillage intérieur en faïence plus lumineux et un poste de contrôle et de commande rénové concourent à la sécurité des usagers. La réduction de la vitesse autorisée de 90 à 70 km/h limite le phénomène « goulet d'étranglement ».

La rue est à tout le monde !

« Dans l'espace urbain, la responsabilité des élus est de favoriser l'équilibre et le respect mutuel entre les différents usages de la rue. On a par trop tendance à opposer en permanence le piéton à l'automobile, l'automobile à l'autobus et, avec le succès de Vélo'v, le vélo au piéton et au bus... Or, la rue est un espace contraint où chacun est appelé à cohabiter avec l'autre. Si des mesures techniques et réglementaires peuvent faciliter cette pédagogie du respect, le défi citoyen consistant à partager la ville concerne chacun. » Les propos sont de Gérard Collomb, président du Grand Lyon, et sous-tendent toute l'action de la Communauté urbaine en matière de déplacements doux ces dernières années.

Le partage de l'espace est le maître mot du Grand Lyon en matière de déplacements.

Un amour de Vélo'v

PETITE REINE **Vélo'v, c'est l'histoire d'une idée folle, saisie au vol par 70 000 abonnés. Plus qu'un engouement, une petite révolution.**

En octobre dernier, le Grand Lyon a passé le grand braquet. Devant le succès du dispositif mis en place 18 mois auparavant, 1 000 vélos ont été ajoutés aux 2 000 déjà en service. La troisième et dernière tranche est prévue pour 2007. Elle portera à 4 000 le nombre total de Vélo'v, répartis sur 340 stations.

La maturité venue, comme il se doit, Vélo'v fait des petits ! Bruxelles, Marseille et Paris ont décidé de se doter d'un système similaire. Après un démarrage en côte un peu laborieux, Vélo'v s'est rapidement imposé comme la petite reine de l'asphalte lyonnaise. Le système est simple, extrêmement pratique et peu coûteux. Sept jours sur sept, 24 heures sur 24, il est possible d'emprunter un vélo dans l'une des 250 stations installées à Lyon et Villeurbanne. Il suffit d'avoir 14 ans et de s'être procuré une carte d'accès. La première demi-heure - et la première heure avec une carte Técély, même non chargée - est gratuite, ce qui permet d'effectuer la majorité des petits déplacements quotidiens... pour rien. Le vélo peut être restitué dans n'importe quelle station du réseau. Le système fonctionne grâce à la logistique mise en place par la société JC Decaux, qui en assure la maintenance quotidienne. Bilan : 70 000 abonnés et jusqu'à 30 000 locations par jour. La greffe prend. Lyon est en train de changer d'ère ! ■

3 000

Les 3 000 Vélo'v disponibles sont utilisés pour des déplacements de 2 km et 15 minutes en moyenne. Et pour des trajets domicile-travail dans 65 % des cas. De 50 à 150 vélos sont réparés chaque jour dans les ateliers de maintenance Decaux à Lyon par une équipe de 15 techniciens. Depuis 18 mois, 15 millions de km de trajets ont été parcourus par des Vélo'v, représentant l'équivalent de 3 000 tonnes de CO^2.

Les mêmes... en mieux

La simplicité et l'ergonomie de la première génération de Vélo'v lui ont valu un prix de design. Pour autant, la seconde génération comporte son lot d'améliorations : verrou anti-vol plus fiable et plus facile à utiliser, sonnette et panier plus solides, pneus anti-crevaisons, selle plus ergonomique... Grâce à un nouveau dispositif signalétique, on pourra bientôt repérer, à chaque station, la station la plus proche comportant des vélos ou des places disponibles.

La solidité et l'ergonomie des nouveaux modèles a été améliorée.

Question à...

Gilles **Vesco**

Vice-président du Grand Lyon délégué aux Nouvelles utilisations de l'espace public

Quel sens donner au succès de Vélo'v ?

« Vélo'v est l'une des plus importantes innovations urbaines de ces dernières années. Le Grand Lyon et son prestataire JC Decaux ont inventé le transport en commun individuel qui s'est imposé comme une nouvelle offre de transport urbain. Vélo'v a d'ores et déjà commencé à changer nos rapports quotidiens à l'espace et aux modes de vie urbains. C'est un dispositif que nous envient - avant de l'adopter, parfois ! - beaucoup de métropoles européennes. Il cumule les avantages du transport individuel et du transport collectif et accompagne ainsi ce que l'on pourrait appeler un individualisme collectif ou convivial, caractéristique d'une évolution culturelle et sociétale. »

Les vélo'veurs

Les utilisateurs de Vélo'v sont à 66 % âgés de 18 à 34 ans. Plus de 60 % d'entre eux ont une activité professionnelle et un tiers sont étudiants. Essentiellement résidents de Lyon et Villeurbanne, ils utilisent Vélo'v à 65% pour un trajet domicile/travail et sont 55 % à déclarer recourir moins souvent à leur voiture. Note moyenne attribuée au service : 7,7 sur 10.

Réseau cyclables : **réflexion, extension**

BICYCLETTE **La création d'itinéraires sécurisés réservés aux modes doux va bon train. Etat des lieux.**

La création d'axes cyclables sécurisés est l'une des priorités du Grand Lyon.

Entre 2001 et 2007, plus de 80 kilomètres de pistes et bandes cyclables auront été aménagés selon une double logique : le développement et la sécurisation du réseau des bandes cyclables, d'une part, et la création d'axes forts nord/sud et est/ouest grâce à des aménagements renforcés de pistes ou d'axes cyclables, d'autre part.
En plus de terminer les itinéraires déjà existant mais incomplets, les principaux axes déjà réalisés relient la Part-Dieu à la Presqu'île via la rue de la Part-Dieu, et Vaise aux Terreaux par le quai Pierre Scize. La mise en service de T3-Lea en décembre dernier s'est accompagnée de l'ouverture d'une piste cyclable de 14,6 kilomètres dont la continuité totale sera assurée dès 2008.

À suivre : la jonction Parc de la Tête-d'Or à Gerland, le long des berges du Rhône, l'été prochain. Puis la première tranche d'un parcours Gerland-Villeurbanne et la liaison entre les Terreaux et Perrache en 2007, maillon d'un axe plus imposant reliant Vaise au Confluent. Et enfin, d'ici 2010, les liaisons Lyon–Villeurbanne et Parc de la Tête d'Or/Part-Dieu ainsi que le projet de l' « Anneau Bleu » qui offrira 40 kilomètres de pistes cyclables le long du canal de Jonage et de celui de Miribel.
Enfin, la mise en place de la zone 30 dans le centre-ville de Lyon représente 86 kilomètres de voies rendues plus favorables à la pratique des modes doux. ■

+44 %

En octobre 2006, le comptage du trafic vélo a pointé 44 % de vélos en plus par rapport à octobre 2005. Et un vélo sur 4 est un Vélo'v. La part des déplacements quotidiens effectués à vélo est ainsi passée de 1 % à 3,5 % du trafic. Selon les études, le vélo est de loin le mode de déplacements urbains le plus rapide et l'un des plus sûrs, le nombre d'accidents impliquant un vélo étant resté stable malgré une hausse importante du trafic.

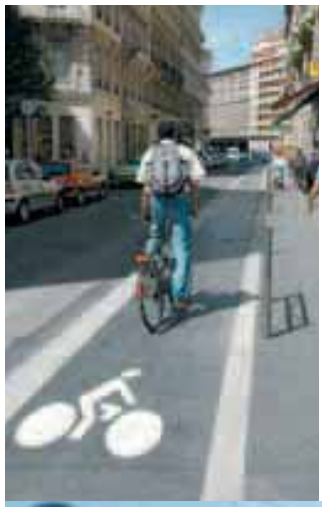

L'un des principaux axes réalisés relie Vaise aux Terreaux.

Arceauxôôôôôh...

Utiliser son vélo en toute sécurité... c'est aussi pouvoir disposer de stationnements adaptés. Les arceaux mis en place, outre leur simplicité d'usage, offrent une protection efficace contre le vol. L'agglomération en compte 3 000, implantés à proximité des équipements publics, sportifs, des marchés et des lieux animés. 500 nouveaux arceaux sont mis en place chaque année depuis 2004. Par ailleurs, Lyon Parc Auto offre, sur 15 de ses parcs, des places de stationnement gratuites pour les vélos.

Astuces

Au bout de 25 minutes, votre Vélo'v sonne pour signaler que la fin de la gratuité est proche. Si la station où vous comptiez reposer votre vélo est pleine, consultez à l'écran les disponibilités des stations les plus proches. En vous identifiant avec votre carte, vous gagnez 15 minutes supplémentaires pour aller y déposer votre vélo.

Quelques conseils de sécurité

- rouler au pas dans les zones piétonnes pour ne pas gêner les piétons, qui restent toujours prioritaires.
- ne pas utiliser les trottoirs, réservés aux piétons.
- respecter les feux, les stop, et utiliser les sas vélos au feu rouge.
- être visible, porter des vêtements colorés ou utiliser un écarteur de danger.

Une meilleure façon de marcher

CHAUSSURE **Un tiers des déplacements dans l'agglomération est effectué à pied ; la moitié en centre-ville. Mais le piéton est vulnérable...**

Le confort et la sécurité des piétons sont pris en compte dans l'aménagement des espaces publics.

Second mode de déplacement dans l'agglomération, la marche à pied est utilisée pour des trajets de moins de 800 mètres en moyenne. Mais non sans risque : dans 25 % des cas, les accidents concernent les piétons et une fois sur deux, il s'agit d'un enfant ou d'une personne âgée. La sécurité du piéton n'est donc pas le moindre des enjeux du Plan de Déplacements Urbains dont s'est doté le Grand Lyon en 2005. Les aménagements de l'espace public prescrits par la Charte du piéton se poursuivent : trottoirs élargis à 1 mètre 40 et abaissés au niveau des passages piétons pour que les poussettes puissent circuler, résorption de 35 points noirs repérés comme zones à risques, refuges au milieu des grands axes de circulation, cheminements piétonniers, éclairage public... Autre règle : séparer les flux, pour protéger les piétons, plus vulnérables, des autres modes de transports. *« En matière de cohabitation sur l'espace public, la raison du plus faible est toujours la meilleure »* rappelle Gilles Vesco, vice-président du Grand Lyon délégué aux nouvelles utilisations de l'espace public. *« Et si la rue est à tout le monde, le trottoir, lui, est réservé aux piétons. »*

De plus en plus, les modes de déplacements doux gagnent du terrain sur l'espace occupé par la voiture : voies de circulation, stationnements... Le souci de maîtriser la vitesse de circulation - première cause d'accidents - suscite une foule d'aménagements en faveur d'une ville apaisée : zones 30, ralentisseurs et coussins, chicanes...

Aux automobilistes agacés, on peut simplement rappeler que tout conducteur de voiture... est un piéton potentiel. ■

Pédibus®

Un chiffre et tout est dit : 84 % des enfants de 5 à 9 ans allaient à l'école à pied dans le Grand Lyon en 1976. Vingt ans plus tard, ils n'étaient plus que 63 %. Pédibus® est un ramassage scolaire pédestre. Il fonctionne sans chauffeur mais avec des parents volontaires, sans moteur mais avec une ligne, des arrêts, des horaires. Tout pour se rendre à l'école et en revenir sous surveillance, sans danger et sans polluer. Le Grand Lyon met à disposition des écoles intéressées une palette d'outils d'information, ainsi qu'une formation annuelle gratuite. Plus de 50 écoles ont déjà mis en place une centaine de lignes quotidiennes de Pédibus®.

La Presqu'île en zone 30

La consultation des résidents concernés aura dégagé 65 % d'avis favorables. Le Grand Lyon a entériné, fin 2005, la création d'une zone à circulation calmée en Presqu'île. Son étendue - 86 kilomètres de voies, de la rue Hénon au nord, au cours de Verdun au sud, avec une incursion dans le Vieux Lyon - en fait la plus grande zone 30 de France. 14 millions d'euros seront en outre consacrés à l'aménagement progressif de 100 entrées-sorties et de 40 lieux identifiés comme accidentogènes.

Feux sonores

115 feux tricolores sont équipés d'un système de synthèse vocale. Actionnés par une télécommande, ils délivrent des messages sonores aux personnes aveugles et malvoyantes. Ces télécommandes sont disponibles dans les mairies du Grand Lyon, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une carte d'invalidité.

Bouillonnement **culturel** !

ART Les biennales de la danse et d'art contemporain, tout autant que les Journées européennes du patrimoine, font rimer Grand Lyon avec innovation, renom et participation.

+ de 130 000 visiteurs pour la Biennale d'art contemporain 2005 et près de 87 000 pour la dernière Biennale de la danse, en septembre 2006. Un succès qui ne s'altère pas ! Sans compter le défilé qui a rassemblé plus de 320 000 personnes auxquelles s'ajoute le public des projections en plein air, soit un total de près de 425 000 personnes, presque l'équivalent de la population lyonnaise intra-muros.
Incontestablement, le Grand Lyon a trouvé – au travers des trois événements phares qu'il soutient depuis 2005 : Biennale de la danse, Biennale d'art contemporain et Journées européennes du patrimoine – de bien jolies perles de culture. Événements majeurs du calendrier international de l'art contemporain et du spectacle vivant, les biennales s'imposent comme de formidables outils au service de la renommée de Lyon. Elles sont aussi profondément ancrées dans le cœur des Grands-Lyonnais, tout comme les Journées du patrimoine qui offrent l'occasion d'une action 100 % métropolitaine. Toutes les communes du Grand Lyon sont incitées à inscrire leur nom à l'événement ou accompagnées dans l'élaboration d'un programme commun. Et ça marche ! Les grands monuments du centre historique de Lyon connaissent des taux de fréquentation spectaculaires (12 000 entrées pour l'Hôtel de Ville), tandis que la thématique « Guerre et paix » proposée en septembre 2006 a largement mobilisé les familles : 1 360 entrées pour le fort de Feyzin et 1 000 pour celui de Francheville, entre autres. Le succès des Journées se traduit aussi par la qualité des rencontres avec les organisateurs : propriétaires, associations, communes et médiateurs qui, lors des visites guidées, des balades urbaines ou des conférences, savent mieux que quiconque transmettre leur passion. Quant aux parcours de découverte à pied, à vélo, en train ou en bateau, ils affichent toujours complet dès les premières heures de réservation. La tête… mais aussi les jambes ! ■

12 000 visiteurs se sont pressés aux portes de l'Hôtel de Ville.

Question à…

Nadine **Gelas**

Vice-présidente du Grand Lyon déléguée au Développement et au rayonnement des activités de création

Depuis deux ans, le Grand Lyon soutient trois événements culturels majeurs : les biennales de la danse et d'art contemporain, ainsi que les Journées du patrimoine. Pourquoi ?

▸▸Pour trois raisons essentielles : plus de rayonnement, plus d'ampleur et plus d'ancrage sur le territoire. En ce qui concerne la Biennale de la danse 2006, nous avons ainsi augmenté le nombre de créations et les lieux concernés. Ces biennales sont pour nous, non seulement de formidables cartes de visite pour l'image de Lyon à l'international mais aussi des moments très forts de cohésion sociale et de solidarité entre les communes. Ajoutées aux Journées du patrimoine, elles sont les témoins d'une métropole créative et ambitieuse.◂◂

Emblématiques defilés

Les défilés de la Biennale de la danse, ce sont en quelque sorte des ballets de rencontres improbables. Des moments de partage très forts qui, depuis 10 ans, mettent le Grand Lyon en émoi. Et un succès qui s'illustre avant tout dans leur formidable capacité à rassembler : les artistes, qui sortent de leurs pratiques habituelles, les opérateurs sociaux, qui sortent de leurs fonctionnements et les participants, qui sortent de leurs habitudes.
Ainsi, pour chaque édition, plus de 5 000 passionnés travaillent et répètent sous la direction d'un chorégraphe ou participent à la réalisation des costumes, des chars, des décors… Les propos de ces stars d'un jour sont à eux seuls une récompense : « Défiler pour la Biennale, c'est terriblement excitant ! » ; « Mettre en commun des efforts et une énergie avec des inconnus durant toute une année est une aventure merveilleuse » ; « Participer à la Biennale, c'est un privilège qui vaut le coup de se bouger… ». Disons tout simplement : rendez-vous en 2008 !

Soyons **sport !**

Dans le cadre de ses nouvelles compétences exercées depuis le 1er janvier 2005, le Grand Lyon apporte son soutien financier aux clubs sportifs professionnels de l'agglomération : l'Olympique lyonnais, l'Asvel Basket et le LOU Rugby. Vecteurs d'image et de notoriété sur le plan national et international, ces clubs ont également un rôle primordial à jouer dans la diffusion des valeurs sportives auprès des jeunes. Ainsi, les subventions versées par le Grand Lyon permettent de financer des actions tournées vers la formation des jeunes : organisation de journées de détection, soutien pour l'encadrement des jeunes, sessions de formation d'entraîneurs…

Réinventons **la démocratie urbaine** !

DIALOGUE Réinventée et organisée, la concertation version Grand Lyon apporte des enrichissements concrets aux grands projets urbains.

Les ateliers organisés avec les habitants permettent d'enrichir les projets.

« *Nos concitoyens sont porteurs d'une connaissance d'usage de leur territoire et de leur quartier. Mise au service des projets, cette expertise est une source d'enrichissement pour les services du Grand Lyon, les concepteurs et les élus. Un projet concerté est un projet enrichi* ». Ces propos tenus par Gérard Claisse, vice-président du Grand Lyon délégué à la Participation citoyenne, donnent le cadre de la Charte de la participation adoptée par la Communauté urbaine en 2003. Un document inédit au niveau national formalisant la volonté d'une démocratie plus participative à l'échelle du territoire, d'une démocratie urbaine réinventée.

Ainsi, depuis 2003, le Grand Lyon met en œuvre une consultation rôdée et efficace des habitants, usagers ou représentants de la société civile. Les Grands Projets de Ville (GPV), le chantier de la Confluence, tout comme ceux de Gerland, du Carré de Soie ou des Berges du Rhône ont donné lieu à un dialogue et à une information détaillée sur leurs objectifs, modalités et échéances. Des ateliers, des espaces de découverte, des séances de travail sont organisés aux différentes phases des projets. Là où, justement, les habitants et les usagers peuvent intervenir et apporter des idées concrètes.

Des problématiques plus vastes comme l'habitat sont également débattues. Par exemple, dans le cadre des opérations de renouvellement urbain, les collectivités, les bailleurs et les associations d'habitants ont défini ensemble une charte du relogement, adoptée en avril 2006. De la même façon, de nombreuses opérations d'aménagement de centres-villes ou de village impliquent les citoyens. Pour participer, il suffit souvent d'oser ! ■

CCSPL : un œil sur le service public

Créée en 2003, la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) intègre une soixantaine de représentants d'associations. Elle intervient sur les domaines de compétences du Grand Lyon faisant l'objet d'une délégation de service public, soit une trentaine de contrats pour un montant total de 196 millions d'euros. Elle rend compte des activités et entend améliorer les services fournis dans les domaines de l'eau, du stationnement, du chauffage urbain, de l'assainissement, des déchets...

Du temps pour tout

Parmi les récriminations les plus fréquentes du citoyen : l'inadaptation des services aux rythmes de la vie en ville. Crèches fermées le week-end, transports en communs réduits pendant les vacances, banques closes après 17 heures… Créé en 2002, l'Espace des temps du Grand Lyon entend résoudre cette quadrature du cercle. Il a publié le Guide des services à horaires originaux ou décalés : marchés de fin d'après-midi, mairies ouvertes selon des créneaux élargis, crèches 24/24, navettes « Pleine lune » mises en place par le Sytral… Guide téléchargeable sur le site

www.espacedestemps.com

6 000

Le nombre d'exemplaires de la Charte de la participation diffusés depuis son adoption en mai 2003 auprès des communes et des représentants de la société civile.
La Charte, ainsi que la liste des consultations en cours, sont téléchargeables sur le site du Grand Lyon www.grandlyon.com

Question à...

Jean **Frébault**

Urbaniste de renom et président du Conseil de développement du Grand Lyon depuis juillet 2006

Qu'est-ce que le **Conseil de développement** et à quoi sert-il ?

Constitué de 270 personnes issues de tous les secteurs de la société civile (universités, associations, ONG, conseils de quartiers, entreprises…), il est à considérer comme une force de propositions. L'idée n'est pas d'être dans la revendication mais dans l'apport d'une valeur ajoutée aux politiques publiques et aux grands enjeux du territoire. Nous tenons à nous exprimer librement, loin de toute instrumentalisation, au service du débat public et de la démocratie.

A la demande du Grand Lyon, nous avons été saisis sur deux sujets : l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (Scot), notamment via une contribution au Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), et la démarche Lyon 2020.

Nous avons aussi engagé des travaux sur un thème baptisé « Vivre ensemble » destiné à réfléchir sur les discriminations, l'école, le lien entre urbanisme et social, le brassage culturel… Nous nous préoccupons enfin d'économie responsable, tout l'intérêt du Conseil résidant dans la richesse des personnes qui le composent.

Solidarité : une **aide tournée** vers les **pays du Sud**

COOPERATION. **Pour que solidarité rime avec efficacité, le Grand Lyon a choisi de mettre son savoir-faire à disposition d'une quinzaine de pays en développement.**

Lyon a toujours eu une vocation humaniste, que le Grand Lyon perpétue via les conventions de coopération décentralisée signées avec des villes comme Bamako, Ouagadougou, Rabat, Alger, Beyrouth, Erevan et bien d'autres.
« Nous ne sommes plus dans un rapport dominant/dominé mais dans un rapport de partenaires. On se rend compte aujourd'hui que ce n'est pas tant d'argent que les villes ont besoin mais plutôt de transfert d'expériences. Pour paraphraser la fameuse citation de Mao Zedong, « Ne nous donnez pas des poissons mais apprenez-nous à pêcher » explique Jean-Michel Daclin, vice-président délégué au rayonnement internationale, à la coopération décentralisée et au tourisme d'affaires.
Aussi, le Grand Lyon intervient-il dans le champ de ses compétences et donc en priorité sur des sujets liés à la gestion de l'eau, à la propreté en ville, l'aménagement urbain ou à l'élimination des déchets. Il lui arrive aussi de travailler sur des problématiques plus ciblées. Exemple : sa participation récente, aux côtés de l'ONU, à la création d'un centre de formation à Ouagadougou sur les métiers urbains. La Communauté urbaine est également partie prenante, avec d'autres structures comme l'Agence française du développement, dans la mise en place d'agents permanents dans certaines villes comme Beyrouth, Ouagadougou, ou encore Madagascar. ■

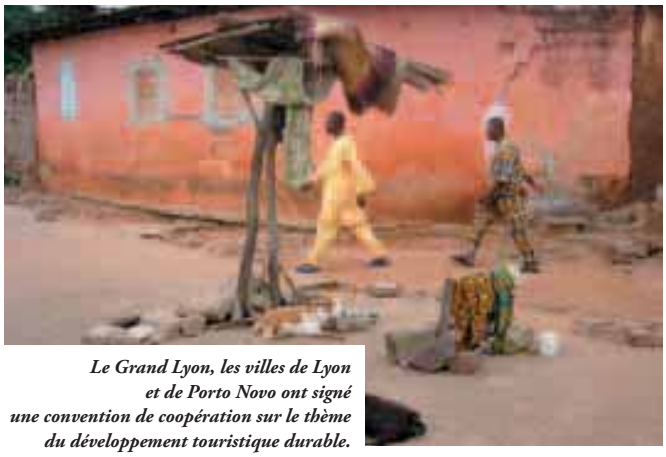

Le Grand Lyon, les villes de Lyon et de Porto Novo ont signé une convention de coopération sur le thème du développement touristique durable.

10

Les villes avec lesquelles le Grand Lyon a signé des conventions de coopération décentralisée : Bamako (Mali), Ouagadougou (Burkina Faso), Porto-Novo (Bénin), Rabat (Maroc), Oran (Algérie), Beyrouth (Liban), Balti (Moldavie), Koutaïssi (Géorgie), Nikolaïev (Ukraine) et Erevan (Arménie). En préparation : Ho Chi Minh-Ville (Vietnam),Colombo (Sri Lanka), et Lviv (Ukraine

Question à...

Alain **Joly**

Vice-président délégué à la Solidarité internationale

Un volet fort de l'action concerne des pays d'Europe centrale : Ukraine, Caucase, Géorgie. Qu'en est-il exactement ?

▸▸ Nous considérons qu'il est de notre devoir de venir en aide à ces pays voisins via des opérations de transfert de savoir-faire, des formations, des apports de compétences. Par exemple, dans la ville de Nikolaïev en Ukraine, nous intervenons sur la gestion du parc immobilier municipal, et à Balti en Moldavie sur des questions de propreté. ◂◂

De la plus belle eau

Alimenté à parts égales par le Grand Lyon et la Générale des Eaux/Veolia, le fonds de solidarité Eau finance la construction d'infrastructures améliorant l'accès à l'eau des populations les plus défavorisées.
Quatre pays sont concernés : Madagascar, le Burkina Faso, la Moldavie et le Maroc.
À Madagascar, le fonds a permis la réalisation d'adductions d'eau potable dans les quartiers défavorisés de Fianarantsoa et de Majunga.
Au Burkina Faso, le Grand Lyon a participé au financement de huit forages à Ouagadougou.

Reconstruire le Sri Lanka

Créé en janvier 2005 suite au tsunami, le collectif Solidarité Asie associe le Grand Lyon aux acteurs économiques que sont le Medef, la CGPME, les réseaux consulaires, les ONG et les Hospices civils de Lyon. Centré sur le Sri Lanka, il vise à l'évacuation des ruines, au rétablissement d'une eau de qualité, au financement de matériels et à la reconstruction.
Le Grand Lyon participe actuellement à la réhabilitation de deux hôpitaux, à Wallasmula et Tangalé.

Solidarité numérique bien réelle

Le 21 juin 2005, le Grand Lyon est devenu la première collectivité française membre fondateur du Fonds mondial de solidarité numérique.
Dans la foulée, l'Agence mondiale de solidarité numérique, dont Gérard Collomb est président, s'est installée à Lyon en septembre 2006 pour en instruire les dossiers. Enjeu : réduire la « fracture numérique » en généralisant le recours aux outils des technologies de l'information partout dans le monde.

© Depaule et associés

UNE MÉTROPOLE RESPONSABLE

La qualité de vie est la première préoccupation des Grands Lyonnais.

Et pour cause : pollution de l'air, de l'eau, recul des espaces naturels sont des risques bien réels. C'est pourquoi il est essentiel non seulement de garantir la qualité de vie existante à Lyon, mais aussi de l'améliorer en fonction des transformations que connaît la planète, de nos habitudes, de nos modes de vie, mais aussi au regard des enjeux de demain.

Aussi, le Grand Lyon a-t-il fait évoluer ses politiques vers une prise en compte croissante de l'environnement et du développement durable. Depuis sa création, sa vocation est de veiller à la qualité quotidienne des conditions de vie dans l'agglomération : offrir une eau pure, saine et bonne, garantir la propreté de la ville, préserver les ressources naturelles.

Mais aujourd'hui le Grand Lyon va plus loin, en intégrant les principes du développement durable dans ses politiques d'aménagement, d'urbanisme, de déplacements, d'espaces publics, comme en témoigne la réhabilitation des Berges du Rhône qui redonne aux fleuves, véritable racines et artères de la métropole, leur caractère et leur âme, pour mieux irriguer la ville d'une longue promenade propice à la flânerie, aux loisirs, à la convivialité et aux rassemblements festifs.

Mais aussi en adoptant une stratégie locale de développement ambitieuse, responsable et concrète au travers de l'Agenda 21, véritable programme d'actions pour s'engager en faveur d'un développement socialement et écologiquement durable.

D'ores et déjà, sont mises en œuvre de multiples initiatives pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, préserver les ressources naturelles et la diversité des espèces animales et végétales.

S'engager sur tous les fronts, dans tous ces champs de compétences et avec l'ensemble de ses agents pour construire une ville plus douce et plus respectueuse, tel est le sens de l'action au quotidien du Grand Lyon.

aimons l'avenir

Le **développement durable** gagne du terrain

© Alain Guillemaud

Michel Reppelin, vice-président du Grand Lyon délégué à l'Environnement et à l'Agenda 21.

En quoi le Grand Lyon est-il un acteur du développement durable ?

D'abord par notre travail autour de la participation des citoyens, comme la concertation sur les grands projets. Ensuite, l'adoption de notre Agenda 21 a été un tournant essentiel, définissant un plan d'actions qui balaie largement l'ensemble des champs de compétence et des politiques de la Communauté urbaine. Sur les questions d'urbanisme, d'habitat, de modes doux, d'éducation au développement durable et des déchets, les choses avancent. Par exemple, nous obtenons un beau succès avec le Pédibus®, comptant 101 lignes quotidiennes en fonctionnement, trois ans seulement après les premières expérimentations !

Béatrice Vessiller, vice-présidente du Grand Lyon déléguée à l'Education à l'environnement.

Quels sont les outils mis en place pour mieux faire comprendre la notion de développement durable ?
Nous avons voté en juillet 2006 notre Plan d'éducation au développement durable, qui définit les objectifs et les modalités d'intervention avec les partenaires associatifs, acte un budget et implique l'ensemble des services du Grand Lyon dans cette mission. Nous sommes à ce jour l'une des rares collectivités à disposer d'un tel document.

© Naturama

Nous finançons des actions menées par les écoles et les associations, publions des documents d'information sur le site du Grand Lyon et développons des circuits pédagogiques, comme à la station d'épuration de Pierre-Bénite. Nous avons aussi créé un « passeport éco-citoyen » que nous souhaitons tester en 2007, puis distribuer à tous les élèves de 8 à 11 ans.

Le développement durable, c'est quoi ?

« Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »
Définition retenue par le rapport de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement.

86

Le nombre de fiches-actions à mettre en œuvre à horizon 2007 dans la première mouture de l'Agenda 21 du Grand Lyon.
Par exemple : « Favoriser les énergies renouvelables dans les projets urbains » (action N°27) ou « Optimiser la collecte sélective des déchets » (action N° 53).
Le plan d'actions 2005-2007 est consultable en intégralité sur www.grandlyon.com.

Un agenda bien rempli

Il ne suffit pas d'énoncer de belles idées, encore faut-il les inscrire à l'ordre du jour de ses priorités en se fixant des objectifs concrets dans des délais donnés.
C'est en substance le contenu de l'Agenda 21, programme d'actions en faveur du développement durable pour le 21e siècle. L'idée a émergé lors du Sommet de la terre de Rio en 1992, puis a fait son chemin dans les villes des différents pays signataires.
C'est ainsi que l'Agenda 21 du Grand Lyon a été adopté en Conseil de Communauté le 17 mai 2005. Depuis, certaines communes de l'agglomération, comme Rillieux-la-Pape, Feyzin, Caluire-et-Cuire, Craponne ou Dardilly se sont lancé dans l'élaboration de leur propre Agenda 21.

Ils montrent l'exemple

Trois territoires sont identifiés comme sites pilotes pour 2005-2007 : l'Anneau Bleu, à l'amont du Rhône, autour de la question de la préservation de la ressource en eau et de la création d'un espace naturel, le Val de Saône autour de son fleuve et la Vallée de la Chimie, avec ses problématiques industrielles spécifiques. Ils expérimentent des démarches innovantes de développement durable et travaillent à la réalisation d'Agendas 21 territoriaux.

© Alain Guillemaud

Et si on rendait **les villes plus douces...**

INTERVIEW **La composante « développement durable » prend une ampleur significative dans les différents projets d'aménagement du Grand Lyon.**

Quelle agglomération construisons-nous pour demain ? Gilles Buna, vice-président du Grand Lyon délégué à l'Urbanisme : L'objectif est d'imaginer une ville qui soit à la fois plus compacte et plus douce. Plus compacte en libérant du foncier - cent hectares nouveaux sous ce mandat - pour créer une nouvelle offre d'habitat et de tertiaire. Plus douce avec l'aménagement de cent hectares d'espaces publics et autant d'espaces verts. À cela s'ajoutent un nouveau plan lumière, ainsi que des objectifs de qualité architecturale et environnementale, mais aussi de mixité des fonctions et de mixité sociale.

Comment se traduit le développement durable en urbanisme ?
Les nouvelles constructions doivent satisfaire aux exigences de la Haute qualité environnementale (HQE) et favoriser en particulier les économies d'énergie. Dans cette optique, nous avons créé des référentiels pour l'habitat mais aussi pour les immeubles tertiaires. Lyon est d'ailleurs ville-pilote du programme européen de l'énergie Concerto, qui finance des investissements en faveur de la maîtrise de l'énergie, au travers de son projet Confluence, justement sélectionné pour l'ambition de son cahier des charges en matière de Haute qualité environnementale.
Notre engagement est également visible à l'échelle des projets urbains, qui intègrent le développement durable en privilégiant, par exemple, les dessertes en transports en commun, une présence forte du végétal, la récupération des eaux pluviales ou une implantation tenant compte de la topographie du terrain. Ainsi, au préalable de toute ZAC, nous systématisons désormais les analyses environnementales et urbaines. Enfin, plus globalement, en reconstruisant la ville sur elle-même, nous limitons l'étalement urbain, consommateur d'espaces, d'énergie, de finances publiques et de déplacements. ■

Les projets urbains intègrent la notion de développement durable.

© Depaule/PAD/Asylum pour Lyon Confluence

Au commencement : étudier le terrain !

Désormais solidement intégrée au processus de conception de l'habitat, la notion de développement durable trouve une transcription à l'échelle des aménagements urbains par le biais des « analyses environnementales et urbaines ». Expérimentées sur les sites du Contal à La Tour-de-Salvagny et de la Fraternité à Décines, ces études sont systématiquement menées depuis 2005 en amont des projets de Zones d'aménagement concerté (ZAC). Elles permettent d'intégrer dès la phase préliminaire les préoccupations en matière de déplacements doux, de gestion des eaux pluviales, de recyclage des déchets ou d'utilisation des énergies renouvelables. Et, tout en construisant le même nombre de logements, de concevoir une implantation et une intégration des bâtiments plus respectueuses de l'environnement, valorisant au mieux le potentiel et les ressources naturelles du site.

© Thierry Roche et associés

Le Grand Lyon sur écoute

ENVIRONNEMENT SONORE **La cartographie du bruit de l'agglomération prend forme.**

La directive européenne sur le bruit affiche des objectifs ambitieux. Avec une première échéance, fixée au 30 juin 2007, selon laquelle les agglomérations se doivent d'établir une cartographie du bruit « à réception », c'est-à-dire du bruit, auquel leurs populations sont réellement exposées, émanant des transports et des installations industrielles classées.
Dans cette perspective, le Grand Lyon a participé entre 2002 et 2005, aux côtés de quatorze autres collectivités françaises et européennes, au projet européen GipSyNoise et conçu, en collaboration avec l'association Acoucité, un logiciel spécifique réalisant la synthèse entre calcul de la propagation du bruit et données cartographiées. Celui-ci a été testé, durant l'été 2006, dans le 7e arrondissement de Lyon et sur la commune de Chassieu. Environ 130 cartes du bruit, deux pour chaque commune du Grand Lyon, sont en train de voir le jour grâce à ce procédé. Outre cette cartographie, le Grand Lyon se dote d'un réseau de 30 stations de mesure des bruits urbains afin de faire coller au plus près la cartographie avec le bruit réellement perçu par les Grands-Lyonnais.

Un **référentiel** pour **l'habitat durable**

HQE Le Grand Lyon applique des normes de qualité environnementale dans la construction de logements neufs. Bon pour la planète... et bon pour le porte-monnaie des occupants.

Bonne pour l'environnement, la HQE permet également de réaliser des économies non négligeables.

En janvier 2005, le Grand Lyon a déterminé un niveau d'exigence minimum requis pour la Haute qualité environnementale (HQE) dans les constructions de logements neufs. Un maximum de 60 kWh par an et par m² pour la consommation de chauffage, 30 % d'énergie renouvelable pour la production d'eau chaude sanitaire, une liste de matériaux proscrits... Ce référentiel s'applique, désormais, à l'ensemble des opérations d'urbanisme que la Communauté urbaine conduit en direct et à la construction de logements sur les terrains qu'elle cède. Mais aussi, progressivement, aux programmes de logements sociaux. «*Nous sommes actuellement en phase transitoire dans ce domaine*, explique Béatrice Couturier, chargée de mission Développement durable et urbanisme au Grand Lyon. *Mieux vaut inciter et soutenir qu'imposer ce référentiel, au risque de pénaliser la production de logement social.*» L'enjeu pour le devenir de la planète est énorme : la moitié de la consommation énergétique mondiale et un quart des gaz à effet de serre sont imputables aux bâtiments. L'autre enjeu de cette démarche est économique. Car la Haute qualité environnementale fait baisser le niveau des charges locatives. Un exemple ? Dès 1995, 200 logements OPAC ont fait l'objet d'une conception bioclimatique dans l'agglomération : on y observe aujourd'hui 40 % d'économie annuelle sur l'électricité et le chauffage. ■

© Florent Douzet- Graphis Image

3 115

Le nombre de logements neufs intégrant des exigences de Haute qualité environnementale dans le Grand Lyon.

Des maisons à énergie passive

Les quelque 196 maisons qui composent le quartier des Hauts de Feuilly à Saint-Priest ont été conçues en application du référentiel HQE du Grand Lyon. Et même au-delà pour certaines. Ainsi le programme SIER comporte 15 maisons patio, dotées d'une triple orientation faisant le gros dos sous les vents dominants, bâties à base de briques « monomur » plus isolantes et recourant au bois de pays pour les ouvertures. Leurs occupants réaliseront 30 à 45 % d'économie sur le chauffage. Le programme MCP Promotion consiste en 31 maisons passives. Elles produiront autant d'énergie qu'elles en consommeront, avec ossature bois, isolation renforcée, ventilation double flux, eau chaude sanitaire solaire... et 68 % d'économie sur le chauffage !

© MCP Promotion/Thierry Roche et associés/ Perspective : Alban Perret

Avant-garde

Marginal, l'ensemble Woodstock du Parc technologique de la Porte des Alpes livré au printemps 2006 ? Certainement plus pour longtemps... Ses treize bâtiments de deux étages totalisant 32 000 m² de bureaux et laboratoires, édifiés en bois « local » parce qu'il cumule les qualités esthétiques et écologiques, notamment une bonne capacité d'isolation, préfigurent l'extension de la démarche de construction durable à l'ensemble des bâtiments tertiaires du Grand Lyon.

Une idée qui va faire des petits

Jusqu'à présent, le référentiel habitat durable s'applique uniquement aux constructions de logements neufs, soit environ 6 000 unités par an dans l'agglomération.
Le Grand Lyon mène donc actuellement une réflexion avec l'Agence locale de l'énergie afin de mettre au point un label « réhabilitation durable », applicable aux rénovations de logements anciens. Un travail équivalent est conduit pour les immeubles de bureaux : le référentiel « construction tertiaire durable », qui devrait entrer en application au premier semestre 2007.

Les **berges** en vision **panoramique**

NATURE Programmées pour une ouverture échelonnée sur l'ensemble de l'année 2007, les Berges du Rhône prennent vie. Les premiers cheminements et les îlots verdoyants qui se font jour donnent la mesure de ce que ce chantier titanesque, lancé durant l'été 2005, va changer. Pari : faire sortir de terre, en plein centre-ville, un parc de dix hectares en phase avec les exigences de développement durable et les nouvelles pratiques de déplacements et de loisirs. Chronologie d'une métamorphose.

Il est encore temps !

À bord de la péniche des Berges du Rhône, amarrée quai Victor Augagneur, une exposition offre une vision panoramique sur l'ensemble du projet.

Ouvert les mercredis et jeudis de 14 h à 19 h.
Tél. : 04 78 71 08 54.

Au départ, ce projet un peu fou de réaménager entièrement les berges de la rive gauche du Rhône pour rendre aux Grands-Lyonnais le goût des balades au fil de l'eau revêtait presque des allures d'utopie. Impulsée par Gérard Collomb et Gilles Buna, vice-président délégué à l'Urbanisme, l'opération est initiée en mars 2002. Les premières esquisses du projet sont présentées fin 2003 et les travaux lancés durant l'été 2005, pour une concrétisation en 2007. Désormais libérées de la circulation automobile et du stationnement, les Berges changent de physionomie, déroulant sur cinq kilomètres, du parc de la Tête d'Or à celui de Gerland, un « boulevard » dédié aux loisirs, à la promenade et à la pratique du roller et du vélo. Au long du cheminement, neuf ambiances s'enchaînent comme les séquences d'un scénario. À la Cité internationale, des rampes permettent d'accéder depuis le parc de la Tête d'Or à la rive. Celui-ci renoue ainsi avec l'environnement naturel originel du fleuve : la lône et ses petites îles d'abord, puis la « Ripisylve amont », une partie bordée d'un cordon de végétation et agrémentée de quelques pontons. Une fois passé le pont Morand, en se rapprochant du centre et des péniches d'habitation, elle devient la « Rive habitée », plus animée, accueillant une aire de skate, un terrain de street et des jeux pour enfants implantés près de la passerelle du collège, mais aussi des îlots paysagés plantés de graminées et de bouquets d'arbres.

Le cœur battant des Berges

À partir du pont Lafayette, on pénètre dans la séquence centrale par l'un de ses aménagements-phares : la Grande Prairie. S'étirant sur plus de 6 000 m² et simplement dédiée aux pauses, pique-niques et jeux, elle est bordée par les péniches-restaurants qui, aux beaux jours, sortent leurs tables sur d'agréables estrades de bois. Dans le prolongement, les Terrasses de la Guillotière, le cœur battant des Berges. Des gradins s'étagent sur une douzaine de niveaux, agrémentés d'équipements, tels que « bowls » de skate, terrain multisports, jeux de boules. En plus d'offrir un point de vue panoramique sur le fleuve, ils pourront accueillir près de 3 000 personnes à l'occasion d'événements festifs. Le long de la piscine du Rhône, les cheminements piétons empruntent ensuite « l'Estacade du centre nautique », une digue sur pilotis en bois et métal ourlant le fleuve. Elle débouche sur le port de l'Université, en contrebas des facultés, où accostent les bateaux de croisière. On peut également s'installer à l'ombre pour un repas sur le pouce, une partie de volley ou de pétanque. Sous le pont Gallieni, une seconde aire de roller débouche sur la « Ripisylve avale » et les « Jardins du Rhône », une galerie botanique ponctuée de pontons en bois. Enfin, on atteint le parc de Gerland via l'actuel parc des Berges. ■

© Depaule et associés

1 *Le Bretillod*

2 *la Ripisylve amont*

3 *Rives habitées*

4 *Jeux pour enfants*

Première tranche Janvier à mars 2007 : pousse de la végétation - Ouverture au public au printemps 2007 - **Deuxième tranche** Janvier 2007 : plantations des jardins **Troisième tranche** Jusqu'en février 2007 : plantation des arbres sur la Ripisylve amont, le long du fleuve - De janvier à mars 2007 : plantation de la Galerie botanique

Ce que la concertation a changé...

Présentées fin 2003, les premières esquisses du projet retenu par les élus et professionnels de l'urbanisme ont été révisées en tenant compte des propositions soumises par les habitants. Par exemple, les surfaces végétales ont été augmentées et le lien avec le fleuve renforcé grâce à des pontons, jeux d'eau et chemins de traverse.
Les revêtements et les tracés des parcours piétonniers et cyclables ont également été adaptés. Au total, 5 expositions et 12 ateliers de concertation ont été organisés.

70 525

Le nombre de personnes ayant visité les différentes expositions consacrées aux transformations des Berges du Rhône entre mars 2003 et fin 2005.

ARRÊT SUR IMAGE

FUN

Au niveau des gradins de la Guillotière, à l'aval du pont, une large terrasse accueille deux « bowls » de skate pour les intrépides ainsi qu'un mini terrain de foot.

2007 : Embarquement progressif

La séquence centrale des Berges, abritant la longue prairie, les terrasses de la Guillotière et l'estacade du Centre nautique, entre les ponts Lafayette et de l'Université, est livrée progressivement à partir de fin janvier. Mais mieux vaut attendre le printemps pour l'apprécier pleinement ! Une deuxième tranche, en s'éloignantde part et d'autre, du pont Lafayette au pont Morand et du pont de l'Université au pont Gallieni, ouvrira à l'été. Les extrémités, jusqu'aux ponts Pasteur et Churchill, constituent une troisième phase, livrable fin 2007.

Le saviez-vous ?

Parce que le fonctionnement futur des sites se pense en amont des projets, le Grand Lyon a créé la mission « Gestion des espaces complexes ». Son rôle consiste à veiller à l'intégration des modalités de gestion, d'entretien et de maintenance dès la conception. Ainsi, sur le projet des Berges, la mission a par exemple mis en place un entretien courant des espaces verts, défini des limites pour les prestations des différents intervenants et établi les conventions nécessaires.

Où sont passées les voitures ?

Bannies des bas-ports, les automobiles sont orientées vers d'autres lieux de stationnement. Ainsi, le parc Fosse aux Ours, d'une capacité de 450 places, vient d'ouvrir ses portes à hauteur du pont de la Guillotière. Dans le même temps, le stationnement provisoire aménagé sur les quais hauts, entre les ponts Wilson et de l'Université, est supprimé.
Restent accessibles les 90 emplacements situés entre le pont de l'Université et le pont Gallieni, jusqu'à l'été, ainsi que les 230 places du site de l'ancien hôpital Saint-Joseph. Plus en amont, 290 places sont praticables entre le pont Wilson et le pont Morand jusqu'à l'ouverture, l'été prochain, des 700 places du parc Lyautey. Le parc Brotteaux-Brosset, d'une capacité de 450 places doit être réalisé à horizon 2009.
www.lpa.fr

5 *La Grande Prairie*

6 *les Terrasses de la Guillotière*

7

8 *la Ripisylve avale*

et des arbres - Jusqu'en février 2007 : installation des revêtements des rubans piéton et de glisse et réalisation des terrains de sport - Ouverture au public à l'été 2007 - Jusqu'en octobre 2007 : terrassement et réalisation des revêtements, installation de pontons.

Petits gestes grands effets

HABITUDES Le tri des déchets au quotidien, c'est la « positive attitude » qui permet d'économiser les matières premières et les ressources naturelles.

21 000 tonnes de verre ont été collectées en 2006.

Sur le territoire du Grand Lyon, chaque habitant jette chaque jour près de 1,2 kilo de déchets. 56 000 tonnes d'ordures ont ainsi été collectées par la Communauté urbaine en 2006. Mais ensuite, que deviennent-elles ? Les ordures ménagères non recyclables des poubelles grises, tels que les papiers d'emballages souillés ou les résidus de « ménage », comme les balayures, sont acheminées vers les centres de valorisation énergétique de Rillieux-la-Pape et de Gerland. Là, elles sont valorisées sous forme d'électricité et de chauffage urbain.

Quant aux déchets recyclables placés dans les bacs verts, ils sont triés par matière dans l'un des quatre centres de l'agglomération en vue d'être transformés : 38 000 tonnes ont été recyclées en 2006. Le verre, dont 21 000 tonnes collectées l'an dernier, est également valorisé, nettoyé, broyé, fondu dans un four et réutilisé pour la fabrication de nouveaux objets. ■

Et mon vieux frigo ?

Depuis le 15 novembre 2006, les fabricants sont obligés, via une nouvelle éco-taxe, de financer la collecte, le traitement et l'élimination des « déchets d'équipement électriques et électroniques » : appareils électroménagers, informatiques ou de téléphonie, tels que réfrigérateurs, lave-linge ou écrans d'ordinateur…

Le principe affiché est celui du « 1 pour 1 » : pour un équipement acheté, le magasin est tenu de vous débarrasser de l'ancien. Cependant, si vous ne réalisez pas un nouvel achat, les déchèteries du Grand Lyon continuent d'assurer la collecte des déchets électroniques. Ceux qui restent en état de fonctionnement pourront peut-être profiter à quelqu'un par le biais des « recycleries ».

1/60 000

1 déchèterie pour 60 000 habitants, c'est l'objectif visé à horizon 2010 avec 20 équipements au total. Pour l'heure, 15 déchèteries fonctionnent sur le territoire.

Usines propres

Depuis fin 2005, avec 55 millions d'euros investis, les deux centres de valorisation énergétique du Grand Lyon situées à Rillieux-la-Pape et Lyon-Gerland sont aujourd'hui aux normes européennes et nationales en matière de réduction des émissions polluantes.

Le saviez-vous ?

Le centre de tri de Rillieux-la-Pape dispose d'un circuit pédagogique, accessible dès l'âge de 5 ans pour comprendre le cycle de vie des déchets et la nécessité de mieux les trier. Vous souhaitez visiter cet équipement : 04 37 85 06 55.

Quoi de neuf ?

DÉCHETS **Les quantités collectées augmentent et le taux de tri s'améliore. Bref, les habitudes des Grands-Lyonnais changent, tandis que le réseau des déchèteries communautaires évolue.**

Le fonctionnement des déchèteries s'adapte au rythme de vie des habitants.

La répartition des déchèteries sur le territoire du Grand Lyon s'améliore. Elles sont au nombre de quinze depuis l'ouverture de celle de Francheville-Sainte-Foy-lès-Lyon, le 13 novembre 2006. Autant d'établissements dont les portes, pour mieux s'adapter au rythme de vie, restent ouvertes le dimanche matin depuis juin 2005 (*).
Un palier supplémentaire a également été franchi avec la prise en charge des déchets dangereux des ménages. Nocifs pour l'environnement et pour la santé humaine lorsqu'ils sont déversés en pleine nature, les produits de nettoyage ou de bricolage comme les peintures, vernis ou colles, les solvants, les produits phytosanitaires de jardinage, les huiles de vidanges ou de batteries peuvent désormais être déposés dans toutes les déchèteries (**). Là où, auparavant, il fallait conserver les indésirables, encombrant les caves et garages, jusqu'au passage de la « benne » mensuelle.
L'effort du Grand Lyon porte ses fruits : la quantité de déchets dangereux des ménages (hors batteries, piles et huiles) récupérée en 2006 est quatre fois supérieure à celle collectée avec le système mobile en 2004 : elle a évolué de 131 à 500 tonnes. ■

(*) à l'exception de Villeurbanne Nord
(**) à l'exception de celle de Saint-Priest.

32 %

Le taux de refus de tri dans l'agglomération en 2006. Ce taux est tombé de 47 % en 2003 à 33,44 % en 2005. Pour 2007, l'objectif est de passer sous la barre des 20 %.

Question à...

Jean-Luc **Da Passano**

Vice-président du Grand Lyon délégué à la Collecte, au traitement et à la valorisation des déchets ménagers.

Quel bilan tirez-vous des évolutions constatées dans la collecte et le tri des déchets ?

▸▸ Les Grands-Lyonnais sont incontestablement en progrès. En 2002, le Grand Lyon a été la première agglomération française à finaliser son système de collecte sélective, en l'étendant à l'ensemble des communes. 2003 fut une année catastrophique avec un taux de refus de tri important mais, très vite, les différentes campagnes de communication et nos actions de sensibilisation ont permis d'améliorer les pratiques. Aujourd'hui, les choses vont mieux ; notre objectif de tomber à un maximum de 20 % de refus de tri est complètement réalisable.

Quelles actions envisager pour améliorer la participation des citoyens ?

▸▸ L'un des éléments majeurs est la communication et la pédagogie. En fait, les gens sont tous d'accord pour appliquer les thèses du développement durable. Ils sont conscients que nous prélevons trop de matières premières et que nous polluons beaucoup mais, de l'acceptation collective à l'action individuelle, il y a un fossé. Or les petits gestes individuels et quotidiens sont fondamentaux. Ne soyons pas spectateurs mais acteurs de notre environnement ! Des actions sont en cours dans les zones d'habitat collectif. Nous travaillons pour perfectionner l'accessibilité, la sécurité et la commodité des locaux où sont stockés les bacs et nous échangeons avec les gardiens d'immeubles pour améliorer leur connaissance du système. ◂◂

Pas perdu pour tout le monde

Que sont les « recycleries » ? Ce vocable désigne un système plus vraiment nouveau depuis l'abbé Pierre et les communautés d'Emmaüs, mais franchement solidaire. En vertu d'une convention établie avec le Grand Lyon en juin 2006, les structures caritatives telles que l'Armée du Salut et le foyer Notre Dame des Sans Abris peuvent récupérer les objets qui les intéressent dans les déchèteries communautaires de Villeurbanne Sud et Lyon 9e en vue de les recycler ou de les réutiliser. Le bénéfice est social mais aussi économique. Chaque tonne ainsi détournée de l'enfouissement ou de l'incinération permet d'économiser environ 100 euros.

Le tri, le dimanche aussi !

Trier à la maison, c'est bien mais en faire un réflexe en toutes circonstances, c'est encore mieux ! Après le Grand Parc de Miribel-Jonage, l'emblématique parc de la Tête d'or expérimente le tri sélectif. Objectif : sensibiliser les citoyens à ce geste, y compris en dehors de leur domicile. Depuis novembre 2006, il est équipé de vingt-cinq poubelles à double réceptacle : un pour les détritus traditionnels, l'autre pour les déchets recyclables. Ces nouvelles corbeilles pourraient être généralisées à tous les parcs et jardins de la ville.

Malin

Le vert a la cote, mais nul besoin d'être un féru de cultures bio pour arborer le dernier accessoire de bon ton dans son jardin : le composteur, qui permet de transformer les déchets organiques en compost. Le Grand Lyon accorde une aide financière aux foyers souhaitant acquérir leur propre matériel. Bilan : 4 000 composteurs individuels installés depuis 2004 dans quinze communes test.

Coup de balai sur les automatismes

RATIONNALISATION Les équipes Propreté du Grand Lyon sont de plus en plus performantes. Reste à ce que les changements d'habitude conduits en interne trouvent un écho auprès des citoyens.

La propreté, c'est l'affaire de tous !

Maintenir la ville propre représente un véritable défi : les surfaces à entretenir augmentent au fur et à mesure que de nouveaux espaces sont aménagés, tandis que les actes d'incivilité continuent à se multiplier, en totale contradiction avec le niveau d'exigence revendiqué par les citoyens. Pour résoudre cette équation difficile, un important chantier de réorganisation a été mené entre 2002 et 2004 au sein des services du Grand Lyon. Certaines brigades de propreté ne sont plus affectées à des secteurs géographiques fixes, mais en fonction des besoins réels constatés. Cette petite révolution s'accompagne d'une nouvelle philosophie : ne plus raisonner seulement en fréquence de passage mais également en terme de « propreté perçue ». Bref, un plan qui adapte mieux les moyens à la diversité des territoires.

De nouveaux matériels, comme les balayeuses de trottoirs, sont entrés en scène pour améliorer la productivité, tandis que des techniques innovantes et respectueuses de l'environnement sont généralisées : gestion raisonnée, par exemple, de l'eau et du sel, en période hivernale, développement du désherbage thermique, préféré aux pesticides chimiques.

Enfin, un large pan de l'action pour la propreté des espaces publics s'appuie sur les campagnes de communication qui visent, certes, à informer sur les efforts fournis par la Communauté urbaine mais aussi à faire changer les comportements. Stop, donc, aux incivilités, même si elles paraissent aussi microscopiques et insignifiantes qu'un mégot jeté dans la rue…

« Nous avons beaucoup travaillé en interne pour adapter le fonctionnement de nos équipes et de notre matériel aux objectifs mais je le confesse sincèrement, sans une implication des Grands-Lyonnais, nous nous battons contre des moulins. »

Bruno Polga,
Vice-président du Grand Lyon délégué à la Propreté

Parlant !

1 976 agents du Grand Lyon veillent chaque jour à la propreté.
9 000 corbeilles de propreté sont réparties sur le territoire.
23 700 tonnes de déchets sont balayées chaque année.
2 423 km de voies communautaires sont entretenus.
233 marchés hebdomadaires après lesquels il faut faire place nette.

De la bonne conduite du toutou citadin

En février 2005, la première mission Animalité urbaine de France a vu le jour sous l'égide du Grand Lyon. Outre l'implantation d'espaces sanitaires canins sur des zones test, elle joue la carte de la sensibilisation. Par exemple, des cours hebdomadaires d'apprentissage de la conduite de l'animal en ville destinés aux chiens et à leurs compagnons sur deux pattes. Le 2 décembre 2006, elle a organisé la « Fête du Chien Lumière » réunissant quelque 400 chiens de compagnie et guides d'aveugles pour montrer le bon exemple. Car la finalité est bien là : mieux faire respecter la propreté et le partage de l'espace public.

Misters BIN

Une vingtaine de Brigades d'intervention de nettoiement BIN a été constituée début 2004. Ces équipes autonomes de trois agents circulent dans des fourgons transportant tout l'équipement nécessaire, ce qui leur permet de couvrir en un temps réduit un vaste champ d'action. Les BIN sont essentiellement affectées aux zones périurbaines.

Chers flocons

Pendant 18 semaines, chaque hiver, la mission Propreté est mobilisée pour traiter et déneiger les routes de manière préventive et curative. Pour la saison 2005-2006, près de 550 agents ont ainsi été placés en astreinte et près de 6,22 millions d'euros dépensés en personnel, matériel et sel.

Pierre-Bénite : **la station d'épuration** à flots

MODERNISATION **Au terme de quatre années de mue, la station d'épuration de Pierre-Bénite atteint son nouveau rythme de croisière.**

La station d'épuration de Pierre-Bénite, qui faisait depuis 2002 l'objet d'un vaste chantier de modernisation tout en continuant de traiter les eaux usées de l'ouest de l'agglomération, est achevée depuis juillet 2006. Outre de nouveaux procédés, plus respectueux de l'environnement et lui permettant de traiter les eaux pluviales en sus des eaux usées rejetées par la population et les activités industrielles, l'équipement bénéficie d'une intégration paysagère innovante.
Agrandi de six hectares, le site est appelé à devenir un outil du plan d'éducation au développement durable ; un parcours de visite devrait être équipé en panneaux pédagogiques dans les prochains mois.
Après la station de Saint-Fons en 2003 et celle de Jonage, dont les travaux arrivent à leur terme, la station d'épuration de Pierre-Bénite pourrait devenir la troisième de l'agglomération à bénéficier d'une certification ISO 14001, garantissant le respect des normes internationales environnementales.

« Une eau de qualité, en quantité suffisante, et un milieu naturel préservé constituent des éléments majeurs du cadre de vie des Grands-Lyonnais. Les investissements réalisés, en particulier sur la station de Pierre-Bénite, pour un Rhône propre vers une Méditerranée propre, ainsi que la protection du champ captant principal de Crépieux-Charmy sont deux actions phares de la politique de développement durable menée par le Grand Lyon ».

Mireille Elmalan,
Vice-présidente du Grand Lyon déléguée à l'Eau et à l'Assainissement.

150
Les litres d'eaux usées rejetés quotidiennement par chaque Grand-Lyonnais. Ils sont acheminés, via les 2 700 kilomètres de réseaux d'assainissement souterrains, jusqu'aux 8 stations d'épuration pour être débarrassés de leur pollution avant de repartir dans les cours d'eau.

230
La consommation journalière des habitants du Grand Lyon s'élève à 230 litres : 164 litres par jour et par habitant pour la consommation domestique, 12 litres pour la consommation industrielle, 35 litres pour la consommation communale et 19 litres pour les usages agricoles et les jardins.

Anneau bleu autour de l'eau

Au nord de Lyon, le canal de Miribel a été creusé en 1848 pour maîtriser les crues du Rhône et permettre la batellerie, suivi en 1898 par celui de Jonage pour alimenter l'usine hydroélectrique de Cusset.
Entre les deux : la vaste île de Miribel-Jonage.
Ce secteur formé par les deux canaux et leurs abords devient le centre de gravité du projet de l'Anneau bleu, lancé en juin 2005 et programmé sur les quinze prochaines années.

Le projet de l'Anneau Bleu vise notamment à mettre en valeur le patrimoine lié à l'eau.

Associant 5 maîtres d'ouvrage partenaires, en coordination avec l'État et VNF, l'Anneau Bleu se veut un projet global et durable de revalorisation du territoire Rhône-amont. En ligne de mire : un vaste espace naturel et de loisirs avec le thème de l'eau pour fil conducteur grâce à l'aménagement des berges pour les modes doux, la création de passerelles à Décines et à Croix-Luizet, ou encore la mise en valeur du patrimoine naturel et industriel lié à l'eau.

Recommandé pour les bébés

Sans aucun traitement chimique mise à part une légère chloration préventive, moyennement calcaire et d'une teneur en nitrates très en-deçà du niveau maximum recommandé par les normes européennes, l'eau du Grand Lyon est comparable aux meilleures eaux en bouteille, et même recommandée pour les bébés !

Question à...

Michel **Reppelin**
Vice-président du Grand Lyon délégué à l'Environnement et à l'Agenda 21, Président du Comité de coordination pour le contrôle de la pollution atmosphérique dans la région lyonnaise (Coparly).

Sur quoi doit-on encore agir pour améliorer l'air dans notre agglomération ?

Dans le cadre de la préparation du Plan de Protection de l'Atmosphère de l'agglomération fixant les objectifs à atteindre pour 2010 à 2015, un état des lieux préalable a permis de tracer un historique de la qualité de l'air sur les dix dernières années. Alors que les choses évoluent dans le bon sens au niveau de la pollution industrielle, les enjeux se trouvent maintenant du côté de la pollution émanant du trafic routier. C'est incontestablement le point dur de notre action. En premier lieu, il faut se saisir de tous les moyens visant à réduire la présence de la voiture en ville : les transports en commun, les parcs-relais, les plans de déplacements mis en place par les entreprises, le co-voiturage ou le pédibus®.

Belles branches

VERT Plus de 250 variétés d'arbres sont recensées sur le territoire du Grand Lyon. Un patrimoine végétal à préserver amoureusement !

72 600 arbres composent le patrimoine végétal du Grand Lyon.

Alors que les communes prennent en charge les arbres des parcs et jardins, la Communauté urbaine entretient les arbres « d'alignement », plantés en bordure des voiries, au nombre de… 72 600 ! Le service Arbres et paysage du Grand Lyon les connaît tous précisément grâce à un inventaire, réactualisé entre 2004 et 2006, qui a permis d'élaborer une sorte de fiche d'identité pour chacun. Plus que de simples éléments d'ornement, les arbres sont indispensables à l'équilibre de la vie en ville, participant à l'épuration de l'air, au rafraîchissement de l'atmosphère, à l'atténuation de la réverbération des rayons solaires et des bruits de la circulation. Mais les contraintes de la vie en milieu urbain impliquent de leur consacrer des soins particuliers. C'est à l'homme, par exemple, d'assurer le renouvellement, de surveiller le développement des jeunes arbres fraîchement « repiqués » en ville, de lutter contre les maladies épidémiques comme le chancre coloré du platane ou d'éliminer les arbres malades et/ou dangereux.

Nouveaux sujets

Les résultats du récent diagnostic révèlent une amélioration globale de l'état de santé des arbres mais l'effort de renouvellement doit cependant être poursuivi dans les prochaines années sur des sites aussi emblématiques que la place Bellecour ou le boulevard de la Croix-Rousse, ainsi que sur de nombreuses places de communes. En tout, 5 611 sujets ont déjà été remplacés entre 2001 et 2007. Les projets d'aménagement comme les Berges du Rhône ou, plus modestement, l'entrée d'Eurexpo à Chassieu et les abords du nouveau lycée de Neuville-sur-Saône offrent des cadres de choix pour implanter de nouveaux arbres, au nombre de 10 874 depuis 2001. Il faut alors jouer de toute la « palette végétale » afin d'assurer la variété du paysage urbain. Le choix des essences, l'implantation des arbres mais surtout leur évolution dans le temps constituent des données décisives prises en compte dès la conception des projets.

+ 20 %

L'évolution du nombre d'arbres dans le Grand Lyon entre 2001 et 2007, passant de 60 000 à 72 600 sujets. Parmi ceux-ci, environ 2 000 sont recensés sur les communes de Givors et Grigny, qui ont intégré l'agglomération le 1er janvier 2007.

Destination Forêt à Miribel-Jonage

2 200 hectares de nature, dont 850 hectares de forêt, font du Grand Parc de Miribel-Jonage l'un des plus vastes parcs naturels périurbains d'Europe. Un plan de gestion forestier de longue haleine a été mis en place. Il prévoit, d'ici à 2016, des aménagements pour préserver les espèces et mieux assurer l'accueil et la sécurité du public. Objectif : transmettre aux générations futures une forêt en pleine forme et bien pensée !

Jardin à secrets

La deuxième tranche du parc de Gerland a été inaugurée en juin 2006. Elle fait la part belle aux aménagements intimistes : le long de l'allée centrale se succèdent des « carrés » à thèmes, équipés de jeux d'enfants cloisonnés par des haies. En face, d'autres coins de verdure où s'installer sur de grandes tables pour pique-niquer. Le parc de Gerland, aménagé sur une ancienne friche industrielle, couvrira à terme une surface de 80 hectares en prise directe avec les Berges du Rhône.

La clé des champs

Aux portes de la ville, vingt-quatre sentiers de promenade ont été aménagés dans le cadre des projets nature, permettant aux citadins de prendre la clé des champs. Une enquête menée sur neuf projets nature a indiqué qu'une majorité de promeneurs et riverains se dit satisfaite de leur aménagement et de leur gestion. Certains axes d'amélioration sont suggérés : implanter du mobilier supplémentaire, notamment des aires de pique-nique, enrichir le balisage en informations, développer les possibilités de stationnement et l'entretien de certains espaces.

Bron
Bricolage et inventions
À l'approche du printemps, le salon du Bricolage et des Inventions permet de s'informer, de découvrir de nouveaux matériaux et des innovations. L'occasion, aussi, d'assister à des démonstrations en tous genres et d'admirer les produits sortis de l'imagination de créateurs prolixes.
2 au 5 février
04 72 22 24 89

Villeurbanne
7e Salon Studyrama
Consacrée aux étudiants de niveau bac+2 à bac+5, ce salon présente les diverses possibilités de poursuites d'études ou de réorientations.
Les 2 et 3 mars
Espace Double Mixte
0891 65 1000
(0,225 €/min)
www.studyrama.com

Saint-Priest
Les foulées san-priotes
Sur 10 km ou 21 km, cette course réunit chaque année près de 900 concurrents prêts à braver des conditions climatiques souvent difficiles.
Le 18 février
06 17 34 80 78
www.jocel69.free.fr

Villeurbanne
Championnat de France de natation handisport
Pas moins de 20 titres de champions de France sont en jeu lors de ces journées considérées comme une pré-sélection pour les Jeux paralympiques de 2008.
Les 26 et 27 janvier
Centre nautique Etienne Gagnaire
04 78 01 16 32
www.handilyon.fr.st

Chassieu
Salon des énergies renouvelables
Outre le solaire thermique, le bois, l'éolien et la géothermie, la 5e édition de ce salon s'ouvre à deux nouveaux secteurs : les biocarburants et la maîtrise d'énergie.
Du 14 au 17 février
Lyon-Eurexpo
www.energie-ren.com

Lyon
Prenons le temps de vivre, en suivant le mouvement des slow cities
À l'initiative de l'Espace des temps du Grand Lyon, une conférence débat pour réapprendre à prendre et aussi... à perdre son temps.
Le 26 février
Hôtel de la Communauté urbaine
04 78 63 48 81

Lyon
États Généraux de la chimie
Que vous soyez chimiste, industriel ou scientifique, concerné par la chimie ou attentif au futur de l'industrie chimique en France, venez assister à cet événement unique.
25 janvier
www.uic-egc.fr
04 78 77 06 98

VILLEURBANNE
ciné
31 janvier au 6 février
Ciné O'clock
Une semaine « so british » avec la projection d'une douzaine de films et documentaires, dont certains inédits en France, venus d'outre-Manche. Le festival du cinéma britannique et irlandais s'ouvre également à de nouveaux horizons avec un concert de musique brit pop et une conférence-débat suite à la projection de *The Queen* de Stephen Frears. 04 78 93 42 65
www.lezola.com

Dessins préparatoires au projet «Seven Days Hotel» par Fabien Verschaere

LYON
expo
16 février au 29 avril
Fabien Verschaere, seven days hotel
Le jeune artiste français plonge le visiteur dans un monde à la fois féerique et cauchemardesque en le conviant dans ce décor d'hôtel divisé en sept chambres. Souvent naïfs, ses dessins évoquent la touche du Douanier Rousseau : une aquarelle figurative et hautement coloriste.
www.moca-lyon.org

BRON
festival
25 au 28 janvier
Drôle d'endroit pour des rencontres
Ce festival de cinéma s'est forgé une telle réputation dans le monde du 7e art que chaque année des pointures hexagonales viennent dialoguer avec les cinéphiles. Mêlant qualité et convivialité, l'affiche promet d'être belle.
04 78 41 85 18
www.cinemasalizes.fr

CHASSIEU
expo
1er au 4 février
Mondial des Métiers
BTP, chimie, transport, professions de santé… au total, plus de 25 branches professionnelles sont présentées. Pour cette 11e édition, deux thèmes à l'honneur : « Les métiers qui recrutent » et « Économie, innovation et métiers en Rhône-Alpes : l'exemple des pôles de compétitivité ». Gratuit pour les moins de 15 ans et les demandeurs d'emploi.
04 72 59 41 96
www.mondial-metiers.com

CHASSIEU
salon
23 au 25 février
Primevère
Avec 400 stands, 140 exposants producteurs de la filière bio et près de 40 000 visiteurs à Eurexpo, cette manifestation est une référence en France en matière d'écologie. Davantage qu'un simple salon sur l'alimentation bio, l'habitat sain et les loisirs verts, Primevère s'impose aussi comme un lieu de débats et de confrontation d'idées.
www.primevere.free.fr

SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR
course
Le 28 janvier
Foulée des Monts d'Or
Première course de l'année, cette épreuve traverse neuf communes et court sur 25 kilomètres. Belles montées et descentes en perspective.
04 78 28 95 42
www.ascul.org

TROMBINOSCOPE

Jean-Paul COLIN
Albigny-sur-Saône

Michel REPPELIN
Collonges-au-Mont-d'Or

Yves BLEIN Maire de
Feyzin

Jean-Luc DA PASSANO
Irigny

Annie GUILLEMOT
Bron

André SARDAT
Corbas

Hubert GUIMET
Fleurieu-sur-Saône

Lucien BARGE
Jonage

Michel ROUSSEAU
Cailloux-sur-Fontaines

Michel SANGALLI
Couzon-au-Mont-d'Or

Patrick LAURENT
Fontaines-Saint-Martin

Guy BARRET
La Mulatière

Alain JEANNOT
Caluire-et-Cuire

Alain GALLIANO
Craponne

Patrick BOUJU
Fontaines-sur-Saône

José MANSOT
La Tour de Salvagny

Bernard SAUZAY
Champagne-au-Mont-d'Or

Xavier LEONARD
Curis-au-Mont-d'Or

René LAMBERT
Francheville

Max VINCENT
Limonest

Maurice FLEURY
Charbonnières-les-Bains

Michèle VULLIEN
Dardilly

Arthur ROCHE
Genay

Gérard ALLAIS
Charly

Pierre CREDOZ
Décines

Martial PASSI
Givors

Alain DARLAY
Chassieu

Yves-Marie UHLRICH
Ecully

René BALME
Grigny

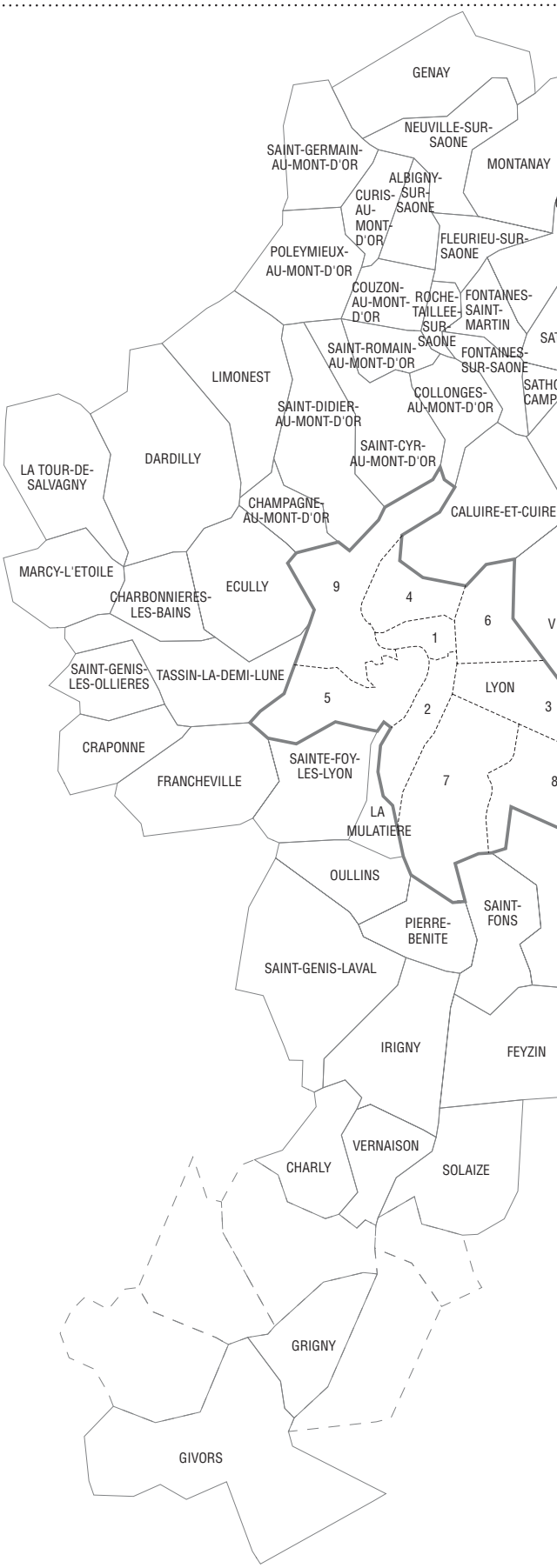

Gérard COLLOMB
Lyon

Joël PIEGAY
Marcy l'Etoile

Michel FORISSIER
Meyzieu

Paul SERRES
Mions

Louis GUILLEMOT
Montanay

Paul LAFFLY
Neuville-sur-Saône

François-Noël BUFFET
Oullins

Mireille ELMALAN
Pierre Bénite

Claude PILLONEL
Poleymieux-au-Mt-d'Or

Renaud GAUQUELIN
Rillieux

Rita SPITERI
Rochetaillée-sur-Saône

Bruno REMONT
Saint-Cyr-au-Mt-d'Or

Claudine FRIEH
Saint-Didier-au-Mt-d'Or

Michel DENIS
Saint-Fons

Roland CRIMIER
Saint-Genis-Laval

Marie-Françoise
ROGER DALBERT
Saint-Genis-les-Ollières

Guy DAVID
St-Germain-au-Mt-d'Or

Martine DAVID
Saint-Priest

Pierre DUMONT
St-Romain-au-Mt-d'Or

Michel CHAPAS
Sainte-Foy-lès-Lyon

Pierre ABADIE
Sathonay Camp

Jean-Pierre CALVEL
Sathonay Village

Pierre VOEGEL
Solaize

Jean-Claude DESSEIGNE
Tassin

Maurice CHARRIER
Vaulx-en-Velin

André GERIN
Vénissieux

Georgette PALLEJA
Vernaison

Jean-Paul BRET
Villeurbanne

Prenez **la parole...**

Nous sommes en fin de mandat, au cours duquel les élus communistes & intervention citoyenne se sont efforcés d'apporter une contribution positive à la gestion de l'agglomération.
Comme on le sait, nous ne bénéficions pas d'une médiatisation équitable pour que le public connaisse nos différentes propositions, y compris lors des comptes rendus des assemblées. Certes, notre journal Info-Agglo fournit toutes nos interventions concernant les principaux problèmes traités à la Communauté urbaine et qui intéressent chacune des 57 communes de l'agglomération (1 300 000 habitants).
Ainsi, il n'est pas exact de penser que le Grand Lyon serait une « société secrète » inaccessible aux questionnements et aux débats publics. Bien entendu, il s'agit d'être informé et de permettre le débat et la confrontation citoyenne à tous les niveaux, y compris à l'intérieur des organismes élus.
Les élus communistes, qui souhaiteraient être plus nombreux (14 sur 157 élus), s'efforcent de créer les meilleures conditions du dialogue mais aussi de l'action publique. Ils ne craignent pas le contrôle démocratique des électeurs à la base (quartiers, entreprises publiques et privées, associations diverses et syndicats). Au contraire, nous sommes demandeurs. Nous le souhaitons et le pratiquons déjà, mais insuffisamment.
Les grands débats actuels pour les élections nationales obligent aussi la Communauté urbaine de faire le point sur son bilan : ses réalisations mais aussi ses insuffisances. Plus encore, quelle nouvelle dimension – notamment sociale, au sens le plus large – allons-nous proposer pour que l'adhésion des populations contre toutes les ruptures sociales, spatiales, financières soit prise en compte dans l'intérêt commun ?
Votre opinion est donc utile pour bousculer les habitudes de pensée qui freinent de nouvelles idées, de nouvelles propositions. À vous de jouer ! Nous sommes avec vous !.

Groupe Communiste & intervention citoyenne
04 26 99 38 79 – groupecommuniste@grandlyon.org

Bilan d'un jeune groupe communautaire : **Synergies-Avenir**

Depuis avril 2001, plus de 8 700 délibérations ont été approuvées au Grand Lyon, un plan de mandat de 70 pages opérationnelles a été approuvé et suivi strictement, une programmation des investissements a été négociée et approuvée pour tout le mandat, irriguant l'ensemble des bassins géographiques de l'agglomération, conduisant à produire plus de 1,8 milliard d'euros d'investissements sur 7 ans, répartis sur plus de 850 opérations individualisées, dans les domaines de l'aménagement urbain, des transports, de l'eau, l'assainissement, la propreté ou encore de l'intervention économique.
Notre groupe, qui s'est également constitué en 2001, a décidé au début du mandat qu'il fallait participer activement à ces orientations et réalisations. Grâce à ses 19 élus, représentants 18 communes, le groupe Synergies-Avenir a pu discuter, négocier, corriger, modifier ou infléchir les orientations prises au sein de notre intercommunalité, avec une grande autonomie, indépendance et respect de chaque sensibilité, sans dogmatisme ni prétention exagérée de « changer le monde ». De surcroît, ayant accepté 7 vice-présidences particulièrement opérationnelles, nous portons la responsabilité d'une grande partie du bilan communautaire, en matière d'urbanisme et cadre de vie, de préservation des espaces naturels et agricoles, de déplacements urbains, d'environnement et développement durable, de prévention des risques, de politique foncière et de proximité ou encore de gestion financière des actions externalisées. Cette volonté d'être acteur de l'action publique plutôt que spectateur, nous la confirmons en ce début de période de bilan. Et nous en sommes fiers car elle correspond à ce que nous estimons devoir être de la responsabilité des élus.

Contact Chargé de mission : 04.78.63.45.84.
Groupe Synergies-Avenir

Le Grand Lyon **avance et attire**

Tout le monde le reconnaît, l'agglomération lyonnaise est de plus en plus attractive. Les services de l'État estiment même que le Grand Lyon est l'agglomération française dont la croissance démographique risque d'être la plus importante dans les prochaines années.
Ceci n'est pas le fruit du hasard. La volonté politique et la détermination technique de la majorité, dont les élus du Groupe radical de Gauche font partie, ont montré, au travers d'un plan de mandat ambitieux, que nous devions et que nous sachions répondre aux nombreux défis de notre temps et aux besoins des habitants du Grand Lyon.
Les questions de transport, de logement, de développement économique, de propreté sont quotidiennes et méritent une répoànse adapytée.
Le Grand Lyon est en marche tout en ayant des finances bien gérées et un endettement modéré.

Groupe radical de gauche

Les élus communautaires apprennent souvent les décisions du Président par la presse. Les lyonnais et leurs représentants sont ainsi informés en même temps après la décision !
Les nouvelles se succèdent et nous nous inquiétons de l'avenir du développement urbain. En particulier, depuis la décision d'implantation du nouveau stade de l'OL à Décines, avec ses équipements hôteliers et commerciaux ,qui viendront s'ajouter aux surfaces commerciales déjà prévues au Carré de Soie, engendrant des difficultés que tout le monde pressent dans ce secteur déjà en saturation.
Pour desservir tous ces équipements et permettre l'accès à un stade de plus de 60 .000 places, il va falloir envisager des travaux de voieries, des aménagements routiers et autoroutiers pour raccorder le Boulevard urbain Est et la Rocade et aménager la LY6 en voie de desserte. C'est le souhait des élus de Décines et de Vaux en Velin. Qu'en pensent les autres élus concernés ? Quel sera le coût pour la Communauté Urbaine, compétente en matière de voirie, et les conséquences sur la gestion de nos documents d'urbanisme qui deviennent inopérants car on travaille à l'envers ? Ne serait-il pas préférable de décider en concertation avec les élus après des études approfondies de faisabilité. ? Quel est, par ailleurs l'avenir de Gerland, des terrains du Puisoz, du déménagement éventuel d'Ikéa, de l'extension probable d'Auchan Porte des Alpes ? Tous ces projets risquent de déstabiliser les centres- villes en cours de revitalisation, priorité politique de nos élus. Les réunions entre Communauté Urbaine et Conseil Général devraient commencer sur le projet du TOP. Il serait temps… il deviendra bientôt impossible de circuler si rien n'est fait rapidement.
L'équilibre des territoires du Grand Lyon est mis à mal par ce manque de cohérence et ce n'est pas notre vision de gouvernance de l'agglomération.

Les élus du groupe UMP du Grand Lyon

A45 Lyon Saint-Étienne : **le mauvais calcul**

Notre groupe s'est exprimé lors de l'enquête publique contre ce projet. Pourquoi?

- Cette pénétrante reportera le trafic sur le secteur saturé de Pierre-Bénite/ Saint-Genis-Laval. Quel gain pour l'automobiliste s'il met 30 minutes de St-Etienne à Brignais et une heure de Brignais à Lyon ?
- Le flux de l'A 45 aboutit sur une zone classée en risque technologique majeur.
- L'A45 est chère et nécessite subvention d'équilibre d'au moins 600 millions d'euros alors que la priorité doit aller au logement social, aux transports collectifs et à la formation.
- La nouvelle A45 s'insèrera mal dans un environnement fragile et contraint, avec un impact désastreux sur l'agriculture et les milieux naturels.
- La courte vue : les prévisions de trafic n'intégrent pas la hausse structurelle du carburant, qui place notre économie au seuil d'une nouvelle ère en matière de déplacements.
- L'A 45 accentuera la désertification du territoire le long de son parcours en favorisant l'arrivée des investissements et des populations vers les nœuds autoroutiers.
- Le protocole de Kyoto : l'A 45 aura pour effet d'accroître le trafic automobile quand notre pays s'est engagé à diviser par 4 ses rejets de gaz à effet de serre d'ici 2050.

Ce projet est un mauvais calcul pour la puissance publique, un mauvais choix pour le développement de la région et les populations concernées, un mauvais pari pour les générations futures. Sur l'axe Lyon-St Etienne doivent être réalisés à la fois des aménagements de sécurité sur l'autoroute existante et un RER performant.

Groupe des élus verts au Grand Lyon : lesvertslyon.org

Bilan de mandature du Grand Lyon

I – Solidarité entre les communes affirmées au niveau Grand Lyon
II – Objectifs assurés pour faire de LYON une métropole active au niveau économique, solidaire au niveau du développement du logement, équilibrée quant à son environnement dans le cadre d'une fiscalité raisonnable avec un taux de TPU resté stable. Nos ressources sont-elles suffisantes pour assurer toutes les missions et compétences qui nous sont confiées par le législateur.
I – Solidarité – Logement et Transports
Dans le domaine du logement, l'UDF a veillé, à travers le PLU, à ce que le logement social soit développé par une politique active en matière d'acquisitions foncières afin de faciliter la mixité sociale sur tout le territoire du Grand Lyon. Solidarité internationale, aide aux pays sous développés ; accès à l'eau potable. Des transports en commun adaptés pour desservir tous nos centres de vie, à améliorer au niveau des zones d'activités.
II – Développement économique et soutien à l'activité économique tout en évitant une certaine dispersion par un saupoudrage des subventions à des organismes multiples. En revanche, nécessité d'aménager des zones d'activités pour l'accueil d'entreprises et la promotion de la création d'entreprises. Une métropole équilibrée, garante de son environnement pour assurer le développement durable à travers la préservation des espaces naturels et des trames vertes, en veillant à la pérennité des exploitations agricoles.
Tout cela, dans le cadre d'un budget contraint où l'État transfère toujours plus de charges aux collectivités territoriales sans leur donner les moyens.

Groupe UDF

Une agglo **qui manque de souffle**

Le bilan du Grand Lyon est illustratif de la vision qu'a, de notre assemblée, l'exécutif socialiste. La Communauté urbaine n'est perçue que comme une banque de financements dans laquelle les différentes villes apportent au pot commun et essayent de retirer au moins autant que leur engagement initial.
Où est alors l'intérêt de se regrouper si c'est pour que chacun négocie la rénovation de sa place, de ses voiries ou la création de sa piscine ? Pire, cette logique est contre performante car elle conduit à créer un échelon supplémentaire dans l'organisation des collectivités locales.
Or, l'intercommunalité doit, à notre sens, permettre de donner à l'agglomération lyonnaise toute sa dimension. Le but est de bâtir les équipements structurants qu'aucune collectivité seule n'aurait pu financer. Elle consiste à mettre en commun des moyens afin de dégager des économies d'échelles et de trouver une plus grande efficacité. Elle permet également de donner à notre agglomération une plus large superficie ainsi qu'une surface financière et décisionnelle suffisamment importante pour être lisible sur le plan international.
Pour se faire, l'élargissement de l'agglomération doit être recherché. Au cours de ce mandat, Givors et Grigny ont rejoint notre Communauté. Nous pouvons nous en réjouir, mais nous pensons, qu'au-delà de ces deux villes, à l'Est de l'agglomération, en direction de l'aéroport et, dans le Sud, le « bassin de vie » naturel de notre agglomération n'est pas totalement couvert. Il est par exemple aberrant de constater qu'un équipement aussi structurant que l'aéroport Saint-Exupéry se trouve en dehors du périmètre de notre Communauté urbaine.
Rechercher cette cohérence tant en terme de surface géographique qu'en matière d'actions et de compétences, tels doivent clairement être les objectifs du prochain mandat. Espérons que la campagne électorale qui s'annonce permettra de remettre cette question au cœur de nos débats. ■

Groupe Union pour la Communauté

La ville **se transforme**

Le Gaec a publié dès 2005 son bilan de mi-mandat, intitulé « Nous transformons la ville ». Ce bilan est téléchargeable sur le site gaec-lyon.org.
Au Grand Lyon, le Gaec compte 5 élu-e-s, dont les fonctions principales sont : deux vice-présidents (chargé du Pôle urbanisme pour Maurice Charrier, et de L'Espace des Temps pour Thérèse Rabatel), une présidente de la commission Environnement et ressources humaines (Françoise Mermoud), un administrateur du Sytral (Fawzi Benarbia), et un président de groupe politique (Yves Fournel) participant à diverses commissions et groupes de travail, comme les nouvelles compétences ou l'adhésion Givors-Grigny. Chacun, à son niveau, propose et met en œuvre des politiques aux contenus social, environnemental et démocratique exigeants.
Dans leur bilan, les élu-e-s du GAEC mettent en valeur les aspects les plus significatifs de leurs actions sans taire leurs différences sur certains dossiers, mais dans un esprit constructif. Et avec la satisfaction de voir que les engagements du Plan de Mandat du Grand Lyon sont respectés. ■

Groupe GAEC (Gauche Alternative, Ecologique, Citoyenne) Tél : 04 26 99 38 83 (fax 39 58)
e-mail : groupegaec@grandlyon.org

Le glossaire d'**Agglo**

Bilan : n.m. it .bilancio « balance »: inventaire périodique des biens et dettes d'une entreprise.
Mandat : n.m. lat.mandatum : acte par lequel une personne (mandant) donne à une autre (mandataire) le pouvoir de faire quelque chose pour elle et en son nom : ex. mandat représentatif, confié par le peuple à des représentants qu'il élit.
Dans une société résolument moderne, où la démocratie participative complètera les mécanismes de la démocratie représentative, le peuple mandant devrait pouvoir, chaque année écoulée, juger du bilan de son mandataire. Par la mise en place d'outils d'évaluation simples, inscrit dans son plan de mandat, l'élu offrirait aux citoyens la capacité d'appréhender l'adaptation de ses décisions politiques à la réalité.
L'annualité du bilan de mandat permettrait ainsi de responsabiliser davantage les élus et habitants pour approuver et décider in fine dans l'intérêt général.
Le groupe AGLO souhaite à tous les habitant(e) s de l'agglomération une excellente année 2007. ■

Groupe Alliance pour le Grand Lyon Opérationnel (AGLO)
Président : Patrick Bertrand - Chargé de mission : Guy Bert-Gauthier - gbert-gauthier@grandlyon.org

En cette dernière partie de mandat, sonne l'heure des bilans ....
Les représentants des communes membres du Groupe Grand Lyon d'Abord, Jean Claude DESSEIGNE et Alain JOLY, font le point.
À **Marcy l'Étoile** on ne peut que se réjouir du vote de lancement, en séance du Conseil Communautaire du 12 décembre du prolongement de l'Avenue des Alpes jusqu'à l'avenue Marcel Mérieux. Enfin sera bouclé après bien entendu concertation et travaux ce contournement de Marcy l'Etoile dont la première tranche avait été mise en circulation en 2004, un contournement qui pour les habitants de la commune est synonyme d'une réduction de circulation dans le centre ville.
À **Tassin la Demi-Lune**, un nouveau centre-ville ambitieux et respectueux de l'environnement est en train de se réaliser. Le 9 mars 2006, le premier coup de pelle était donné par Gérard Collomb afin de symboliser le démarrage des travaux. Cette opération permettra de redéployer l'offre commerciale de l'horloge jusqu'à l'hôtel de ville dans un cadre de vie harmonieux pour les futurs logements de la ZAC. ■

Groupe Grand Lyon d'Abord
Contact : Claudine COLLIT Chargée de Mission 04 26 99 38 47

La **BD** des socialistes

Groupe socialistes & apparentés du Grand Lyon
Contactez-nous au 04 78 63 48 29
email : groupesocialiste@grandlyon.org
www.groupesocialiste.org

DÉCHÈTERIES

Du 1er novembre au 31 mars, ouvertes du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Le samedi de 9 h à 17 h et le dimanche de 9 h à 12 h.

Champagne-au-Mont-d'Or
Impasse du Tronchon. Tél : 04 78 47 56 51.

Décines
64-68 rue Barbezat. Tél : 04 78 49 35 04.

Francheville / Sainte-Foy-lès-Lyon
29 rue de la Gare. Tél : 04 78 59 04 32.

Genas
Rue de l'Egalité. Tél : 04 78 90 64 03.

Lyon 7e
12 boulevard de l'Artillerie. Tél : 04 72 73 46 57.

Lyon 9e
82 avenue Sidoine Apollinaire.
Tél : 04 78 47 10 57.

Neuville-sur-Saône
Avenue des Frères Lumière.
Tél : 04 72 08 92 75.

Pierre-Bénite
Chemin de la Gravière. Tél : 04 72 39 21 87.

Rillieux-la-Pape
Route de Fontaines. Tél : 04 78 97 10 30.

Saint-Genis-les-Ollières
2 avenue Louis Pradel. Tél : 04 78 57 16 59.

Saint-Priest
Rue du Mâconnais. Tél : 04 78 21 07 43.

Vaulx-en-Velin
15 rue Mendès France. Tél : 04 78 80 71 39.

Vénissieux
Rue Jean Moulin. Tél : 04 78 70 56 65.

Villeurbanne Nord (fermé le dimanche matin)
Rue Alfred Brinon. Tél : 04 78 84 56 09.

Villeurbanne Sud
100-110 avenue Paul Krüger.
Tél : 04 78 54 78 59.

Service / services

Allo TCL

0820 42 70 00 (0,12 Đ/minute depuis un poste fixe), du lundi au samedi de 6 h 30 à 19 h 30
www.tcl.fr

Recherche désespérément

Un objet tombe dans une bouche d'égout... un numéro de téléphone pour le récupérer : 04 72 76 85 50

En ligne avec l'administration

Le Grand Lyon facilite les démarches administratives de ses habitants en offrant un accès direct aux formulaires officiels et données spécifiques de l'agglomération grâce à un partenariat avec service-public.fr, le portail de l'administration française.
À consulter sur le site : www.grandlyon.com

WEB-NEWS

Tout savoir sur Vélo'v

Sur www.velov.grandlyon.com, souscrivez un abonnement en ligne, déclarez la perte de votre carte, consultez un plan avec les disponibilités en stations en temps réel, mais aussi visualisez votre consommation et vos temps de trajets. Vous pouvez également télécharger le plan des 250 stations et des itinéraires cyclables sur www.grandlyon.com et vous lancer dans une folle course virtuelle à Vélo'v dans les rues de Lyon.

Infotrafic

Les conditions de circulation dans le Grand Lyon : chantiers perturbants, état du trafic...
http://infotrafic.grandlyon.com
Numéro vert : 0 800 15 30 50 (appel gratuit depuis un poste fixe)

L'état du trafic sur les voies rapides de l'agglomération : www.coraly.com

Pour connaître l'état des routes situées hors agglomération, contactez le Centre Régional d'Information et de Coordination Routière 0826 022 022 (audiotel)
http://bison-fute.equipement.gouv

62 113 €

C'est le montant du chèque remis par le Grand Lyon à la Ligue contre le cancer le 21 novembre dernier. Ce chèque est proportionnel à la quantité de verre déposée par les habitants de l'agglomération dans les silos à verre. Il pourrait être plus élevé car seul 39% de la quantité potentielle est collectée. Alors, pour participer à la lutte contre le cancer mais aussi à la sauvegarde de l'environnement, tous aux silos !
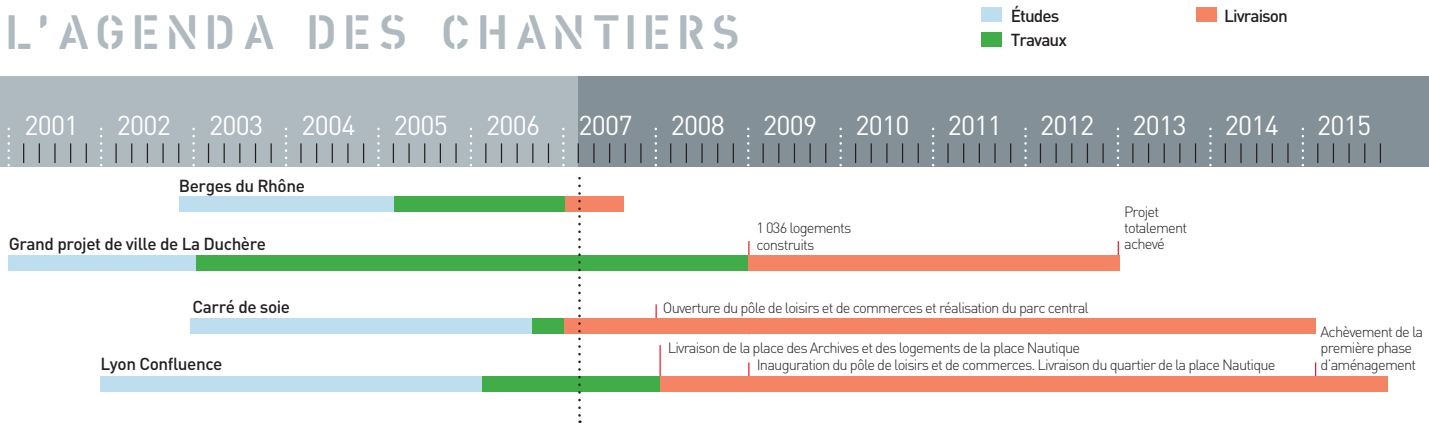
L'AGENDA DES CHANTIERS